

Chapitre IV
LA PRODUCTION
DES ATTENTES POLITIQUES

Essayer de préciser les enjeux que les électeurs assignent à une élection municipale à travers la passation d'un questionnaire publié par voie de presse conduit nécessairement à se poser la question de savoir qui répond et pour quelles raisons.

Alors que la méthodologie des sondages contribue à diffuser une représentation dominante qui voit dans l'échantillon aléatoire ou, à défaut, par quota, une sorte de parangon de scientificité, on imagine qu'un échantillon de réponses spontanées à un questionnaire administré par l'intermédiaire d'un journal doive se heurter à quelque scepticisme.

Définissant une fois pour toutes, hors contexte, les principes de la rigueur scientifique, la vulgate méthodologique omnibus oppose classiquement les échantillons représentatifs, implicitement tenus pour rigoureux, aux échantillons spontanés a priori rejetés du fait de leur non représentativité.

Or la probabilité pour un agent social d'accéder à une opinion et, plus encore, d'en faire état en prenant la peine de remplir un questionnaire et de l'expédier par la poste dépend du degré auquel il est intéressé par les thèmes mêmes du questionnaire ¹.

En ce sens, si un échantillon spontané a peu de chances d'être représentatif de la population totale ou même des lecteurs du journal qui publie le questionnaire, il est presque par définition représentatif de la population concernée par son objet.

Dégager un échantillon spontané de réponses à un questionnaire sur l'élection municipale, c'est par conséquent se donner les moyens d'interroger une fraction des électeurs réellement intéressés par et à l'élection donc d'isoler les attentes réelles et les opinions force.

Mais si les réponses (aussi bien le fait de répondre que le contenu des opinions émises) dépend d'un intérêt à répondre, il faut pour préciser le statut exact des réponses obtenues s'interroger préalablement sur les divers intérêts à répondre et, plus largement, sur les conditions mêmes de la passation du questionnaire.

1. En ce sens, cf. Pierre Bourdieu, *La distinction*, Paris, Ed. Minuit, pp. 480 et s.

I. — LES CONDITIONS DE L'EXPERIMENTATION

Plutôt que de céder au découragement devant la faiblesse du nombre de répondants, il faudrait s'étonner qu'il y ait des volontaires pour prendre la peine et le temps de répondre par écrit à un questionnaire et de le renvoyer à des enquêteurs anonymes tant semblent grands les obstacles, parfois contradictoires, qui se dressent devant une telle technique d'enquête.

A) *Les obstacles à la passation du questionnaire*

1) *L'obstacle financier*

Obstacle financier qui n'est certainement pas négligeable puisque certaines personnes ont expédié leur questionnaire dûment rempli sans affranchir leur enveloppe (l'une d'entre elles inscrivant « réponse aux sondages affranchissement à la charge du receveur » sur le coin supérieur droit de l'enveloppe), parfois en apposant une vignette sans valeur postale à la place du timbre et que beaucoup d'autres ont opté pour le tarif du courrier à petite vitesse.

2) *L'obstacle de l'écriture*

Obstacle de l'écriture puisque l'on peut penser, au moins de manière intuitive, que la passation d'un questionnaire écrit, surtout lorsque la plupart des questions sont ouvertes, suppose non seulement que les personnes interrogées sachent lire et écrire mais, plus encore, qu'elles aient l'habitude de s'exprimer par écrit ce qui limiterait l'usage d'une telle technique aux enquêtes en direction des groupes sociaux les plus scolarisés².

En fait, s'il est impossible d'affirmer que le caractère écrit de la communication n'a pas eu d'effet dissuasif, l'analyse des réponses montre, que cet obstacle n'a sans doute pas été décisif. En effet, beaucoup de personnes ont répondu sans pour autant maîtriser la langue légitime (ainsi qu'on le verra), certaines d'entre elles étant même quasi illettrées, bien que la présentation du questionnaire fasse état de son origine universitaire et contribue ainsi à tendre le marché linguistique créé par la situation d'enquête et à le rapprocher d'une situation scolaire.

3) *L'incertitude de la situation d'enquête*

Plus réel apparaît, par contre, l'obstacle lié à l'incertitude introduite

2. En ce sens cf. Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 5^e édition 1981, p. 734.

par la situation d'enquête chez ceux qui sont les plus éloignés, socialement et culturellement, des enquêteurs.

Faute de pouvoir rattacher la passation d'un questionnaire par voie de presse à une situation sociale connue ou expérimentée comme un sondage, une lettre de lecteur au journal, une conversation avec un notable venu écouter les doléances de « ses » administrés ou une enquête publique de l'administration, certains agents s'interrogent sur les intentions réelles de l'enquête et l'usage qui pourra être fait de leurs réponses.

a) *Les risques de la communauté*

Le questionnaire suscite parfois des inquiétudes d'autant plus vives que, dans les communes rurales, n'importe quelle personne informée pourrait aisément identifier l'auteur des réponses à travers la multiplication des questions sur l'âge, le sexe, le lieu de naissance, la durée de résidence, la situation familiale et la profession (« Je m'appelle par mon nom cela ne regarde que moi »).

L'idée d'un risque inhérent à la réponse est latente dans beaucoup de questionnaires remplis et a sans doute été suffisamment forte pour dissuader certains lecteurs, surtout s'ils résident dans des petites communes, de retourner leur questionnaire.

Un éclusier auxiliaire relevant de la direction départementale de l'équipement coche la case « sans réponse » à la question « Êtes-vous satisfait d'habiter dans votre commune » et ajoute « trop risqué ». Il souligne par ailleurs que la commune est « mal gérée » et désigne ironiquement les responsables en répondant « Les cultivateurs » à la question « Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ? ».

b) *La crainte de l'identification*

La présence dans le premier questionnaire d'un ensemble de questions, isolé par la typographie et la présentation, sur les caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées éveille la méfiance. Certains refusent d'y répondre. Un homme (« Bacc + 5 ») entoure d'un trait de stylo les passages du chapeau de présentation qui soulignaient la prétention scientifique, l'absence de préoccupations politiques et l'anonymat de l'enquête et ajoute : « Hypocrisie ! Ce n'est pas possible compte tenu de la méthode utilisée ! Savez-vous que la Commission Informatique et Libertés peut très bien censurer votre questionnaire. La 2^e partie [consacrée aux questions socio-démographiques] est intolérable³. On peut avec les

3. Le contexte même de ce questionnaire suggère que c'est l'idée même de mettre en relation des opinions et des propriétés sociales et la détermination sociale des réponses qu'elle postule qui est jugée intolérable. A l'appui de cette hypothèse, on notera par exemple que c'est la question sur la profession du répondant qui suscite le plus de réticence (une femme répond « indiscret », une autre « je ne vois pas le rapport ») même lorsque les risques d'identification sont objectivement très faibles. On peut penser que ce type d'obstacle tend d'autant plus à décourager les réponses que les personnes sollicitées sont plus attachées à l'idée de l'unicité de leur personne et occupent une position sociale plus élevée.

réponses identifier les gens ! ».

Certaines personnes se sont plaintes, par téléphone, auprès du journal du « caractère inquisitorial » de la seconde partie du premier questionnaire. L'insertion dans le second questionnaire des questions socio-démographiques selon une logique susceptible de mieux justifier les renseignements demandés (par exemple « Dans votre commune, qu'est-ce qui va bien » suivi de « Quelle est votre commune de résidence » et « Depuis quand habitez-vous dans votre commune ? ») a quelque peu désarmé les craintes sans les faire totalement disparaître (un questionnaire souligne le mot « anonyme » et poursuit « encore un sondage de plus pour être fiché ? »)⁴.

c) *La suspicion du politique*

La suspicion du fichage ou de l'opération de police vient spontanément chez ceux qui ont probablement par ailleurs une disposition au soupçon d'autant plus exacerbée qu'ils sont hostiles à l'orientation politique du maire de leur ville et à la politisation du monde social.

« C'est de l'inquisition. Vous n'êtes pas capables de respecter l'anonymat. Croyez-vous être crédibles en fouillant dans la vie des Picards » écrit une femme, 47 ans, née et résidant à Amiens (dont le maire est membre du parti communiste), « qui a un peu plus de diplôme que Rigout sans être ministre !!! » et qui déclare vouloir « liquider le socialo-communisme le 13 mars 1983 ».

Divers signes ont sans doute eu pour effet d'éveiller la méfiance chez ceux qui sont prédisposés à se méfier des recherches (surtout en sciences sociales), de l'institution universitaire, et de tout ce qui semble avoir quelque rapport avec la politique. Tel est le cas de la mention de la « Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Sociales » dans la présentation de l'enquête. Le mot « politiques » est parfois souligné notamment par ceux qui sont les plus réticents à livrer des informations sur eux-mêmes : « Vous parlez de ne pas faire de politique mais vous ne faites que cela car pour envoyer cette réponse à la faculté de droit et des sciences *politique* que vous n'en faites pas »⁵.

L'information qui précisait que l'enquête était effectuée dans le cadre d'un enseignement de « la maîtrise de science administrative » (dont on comprend qu'elle puisse paraître mystérieuse au plus grand nombre) provoque des réactions analogues : « compliments vous représenterez quelques technocrates abstraits à aligner des statistiques dont tout le monde se moque. Enfin ! il faut vivre. Heureusement que vous avez du temps à perdre pour poser de pareilles questions. Je suis aussi idiot que vous pour y répondre ». Plusieurs des personnes interrogées soupçonnent les auteurs de l'enquête d'avoir des arrières-pensées politiques. (« Question vicieuse vous êtes trop malins ou trop c... » en réponse à « Que faudrait-il

4. Cette crainte d'être identifié est loin d'être générale. Certains répondants n'hésitent pas à donner leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone.

5. La discrétion plus grande sur l'origine universitaire du questionnaire dans le second questionnaire semble avoir en partie résolu ces difficultés.

faire selon vous, dans votre commune pour que les choses aillent mieux ?).

4) *L'obstacle de l'irréalité*

Mais le principal obstacle à la réponse tient sans doute au caractère irréel de la situation d'enquête pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec les techniques scientifiques (ou publicitaires). Pourquoi après tout faire état des difficultés ou des satisfactions les plus privées à des personnes que l'on ne connaît pas et dont on a sans doute quelque difficultés à cerner les intentions.

Comme la plupart des situations d'enquête, la passation d'un questionnaire échappe aux logiques socialement balisées et pratiquement maîtrisées des échanges sociaux ordinaires. Elle présente une artificialité spécifique qui ne peut être que très difficilement dépassée⁶.

Situation d'échange sans interlocuteur (à la différence des questionnaires oraux ou des questionnaires écrits transmis de la main à la main), sans contrepartie (apparente), et sans sanction (apparente) l'enquête par questionnaire dans la presse semblerait devoir décourager toutes les réponses si l'on ne voyait que certains profits sont attachés au fait de répondre.

Une comparaison inconsciente ou pré-consciente des coûts et des avantages a sans doute été opérée par ceux dont l'attention a été attirée par les pages du journal⁷ et le ratio a sans doute été suffisamment positif pour que certains (insuffisamment nombreux aux yeux des enquêteurs quelque peu désarmés pour améliorer ce ratio) se décident à répondre.

B) *Les intérêts à répondre*

1) *L'affirmation du droit à la parole*

Répondre au questionnaire c'est, en premier lieu, affirmer aux yeux des autres (par exemple les membres de son entourage) et, surtout, à ses propres yeux, son droit de prendre la parole.

6. D'autres questionnaires paru dans le même journal dont les objectifs étaient plus clairement repérables ont obtenu un nombre de réponses beaucoup plus important que les nôtres. Ainsi un « sondage » sur les intentions de vote des lecteurs pour l'élection européenne, paru dans le courant du mois de mai 1984 a obtenu près de 1 300 réponses.

7. Cette attention est probablement variable socialement du fait de la pagination, de la typographie, de la présentation, des titres, des textes d'introduction et de la date de parution. Les journalistes du journal savent par exemple que le numéro du samedi avec ses programmes télévisés qui dispensent d'acheter un magazine spécialisé s'adresse à un public plus populaire. Pour cette raison le premier questionnaire a été inséré dans un numéro du samedi. Par contre, il n'a pas été possible de choisir ce jour pour le second.

a) *Droit individuel*

Droit de parler de soi, des difficultés et des satisfactions de la vie quotidienne puisque les questionnaires y invitent, mais aussi de la vie collective à travers les questions sur la commune et les élections municipales. Pour répondre aux questionnaires (surtout au second) il faut donc se reconnaître le droit d'évoquer la situation politique « nationale » ou « locale » (un cadre administratif, licencié en droit, 37 ans, résidant à Amiens cherche par exemple à infléchir la ligne politique supposée du journal « (il faut) changer de municipalité ! Heureusement dans 3 mois ce sera fait. On compte sur le Courrier Picard pour éclairer les électeurs »).

On peut alors penser que la propension à prendre la parole (c'est-à-dire dans le cas présent à expédier le questionnaire dûment rempli) va dépendre du sentiment d'avoir le droit à la parole, d'être fondé à exprimer un avis autorisé⁸ et va, par conséquent augmenter avec le niveau d'instruction ou la position sociale. Les réponses aux questionnaires font d'ailleurs apparaître la satisfaction éprouvée par les répondants de donner leur opinion et, par-là, de réaffirmer leur droit légitime à opiner dans une situation perçue par assimilation aux sondages d'opinion (certains font spontanément usage, par exemple sur l'enveloppe d'expédition, du mot « sondage » qui n'avait pourtant pas été employé pour la présentation de l'enquête).

Dans un nombre limité de cas et, semble-t-il, lorsqu'il s'accompagne d'orientations anti-intellectualistes, ce sentiment d'être en droit de parler peut conduire à tourner en dérision l'intention même de l'enquête (par exemple chez les plus jeunes et les plus scolarisés⁹ ou à s'essayer à des canulars à connotations sexuelles ou scatologique¹⁰).

Mais, dans la plupart des cas, ce droit de parler que les personnes sollicitées se reconnaissent à elles-mêmes en se prêtant au jeu du questionnaire est exercé avec sérieux même si le fait d'offrir à tous les lecteurs la possibilité (formelle) de répondre sans considération de leur qualité sociale ne va pas sans provoquer quelques réticences.

Un principal de C.E.S., 62 ans, titulaire d'une licence, joint à son questionnaire un billet portant nom, adresse et numéro de téléphone ainsi rédigé :

« — L'insécurité est un problème complexe dont les solutions ne peuvent pas être dégagées par de simples réponses à quelques questions il faudrait prendre en compte :

— l'éducation civique morale des jeunes

8. *La distinction*, op. cit., p. 480.

9. Là encore, on peut penser que c'est une forme de réticence sociale à l'endroit des postulats épistémologiques des sciences sociales, par exemple le postulat de la détermination sociale des comportements, qui est manifestée.

10. Certains de ces questionnaires à plaisanterie ont sans doute été remplis en (petits) groupes. On mesure ainsi que la probabilité de répondre au questionnaire est aussi fonction des profits les plus divers que ceux qui répondent peuvent retirer de leur réponse sur les marchés sociaux sur lesquels ils interviennent.

- le problème du chômage
- la prévention rôle à jouer par la police
- la réparation obligatoire des dégâts rôle de la justice
- le remplacement des peines de prison (j'ai une expérience de 2 ans d'enseignement à des détenus niveau B.E.P.C.-Bac)
- système éducatif : il y aurait tant à dire quelques feuilles ne suffisent pas
- sens civique lié à (ce qui précède).

Je suis à votre disposition éventuellement pour discuter avec vous.
Bon courage. »

● *Droit et pouvoir*

Répondre au questionnaire selon cette modalité particulière, c'est aussi faire montre de son aptitude à traiter un problème *complexe* dont les solutions ne peuvent être dégagées par de *simples* réponses à quelques questions comme vont sans doute le faire les répondants ordinaires. C'est apporter la preuve de sa capacité à démêler l'écheveau des facteurs et à proposer les remèdes, c'est revendiquer son pouvoir sur les autres et son droit à l'action (« il faudrait prendre en compte, il y aurait tant à dire »).

● *La connaissance avec les enquêteurs*

On voit également à travers cet exemple, que le projet et les auteurs de l'enquête sont socialement situés et que la probabilité d'obtenir une réponse va dépendre de la distance sociale entre les enquêteurs et les enquêtés potentiels.

L'expédition du questionnaire peut être ainsi l'expression de la relation de connivence avec les enquêteurs que l'enquêté cherche à établir (« Je suis à votre disposition éventuellement pour en discuter avec vous. Bon courage »).

La transaction qui s'établit à travers la situation d'enquête permet aussi à certaines des personnes sollicitées de trouver des interlocuteurs convenables et de se hisser à la hauteur de l'image qu'elles veulent avoir d'elles-mêmes :

Q. : Quels sont les problèmes les plus importants que rencontrent les gens autour de vous ?

R. : Ils sont si médiocres que je ne les comprends pas.

Q. : Quels sont les sujets dont vous discutez le plus souvent avec les gens autour de vous ?

R. : Je discute peu avec les gens autour de moi. Ils sont tous malades et ça m'agace... Les gens autour de moi n'aime pas assez leurs prochains et j'en souffre beaucoup. » (Femme, sans profession, 74 ans, C.E.P., qui insiste par ailleurs sur « le rôle des éducateurs et des professeurs » et évoque « les examens reçu » de ses petits-enfants).

b) *Les usages individuels des droits collectifs à la parole*

Mais parler et agir sur des sujets collectifs c'est, dans certains cas et pour certains agents, intervenir au nom et pour le compte d'un groupe.

Groupe familial parfois puisque nombre de questionnaires sont remplis par les deux conjoints simultanément ou par l'époux au nom du couple. A défaut ou en sus du sentiment d'être autorisé à parler à *titre personnel* on peut donc aussi prendre la parole au nom des groupes primaires et d'abord de la famille. C'est d'ailleurs à partir de 35 ans que la représentation des classes d'âge parmi les répondants aux questionnaires publiés dans le *Courrier Picard* dépasse leur représentation parmi les lecteurs du journal ou les habitants du département de la Somme (cf. tableau IV 1).

Intervention également au nom d'un groupe associatif ou institutionnel puisque de nombreux enquêtés se prévalent ou s'autorisent de leur qualité de délégué du personnel, de responsable syndical ou associatif ou de conseiller municipal. Une adhérente et responsable locale de l'Association des veuves du département de la Somme rappelle que « la veuve n'a que 50 % de reversion du mari », que « la France est le seul pays d'Europe à avoir si peu » et ajoute : « On nous a promis 52 % en juillet puis annulé. Cependant M. le Pt de la République avait promis 60 % et cela fait 18 mois qu'il nous gouverne » (employée à domicile en retraite, 57 ans, C.E.P.). Un clerc de notaire, 51 ans, ayant poursuivi des « Etudes de Droit et Notariat », « invalide très grave » et visiblement membre d'une association de handicapés évoque « la justice fiscale en faveur des grands invalides » et « les pensions d'invalidité insuffisantes ». Un enseignant, 36 ans, D.U.E.L., et responsable d'une association culturelle se félicite « du renouveau de la vie culturelle » et de la « sensibilisation à la notion d'identité picarde ». Dans tous les cas de ce type, l'expédition d'un questionnaire est un acte militant qui donne l'occasion de rappeler les principales revendications de son organisation ou d'exprimer sa sympathie à un parti, à une tendance politique ou à un élu. La possibilité de prendre la parole sur les sujets politiques (et plus généralement toute la division du travail politique) ne dépend donc pas seulement du niveau scolaire mais aussi des facteurs (notamment d'âge et de sexe) qui régissent la dévolution de l'autorité politique dans les groupes primaires (cf. le tableau IV 1). Cette probabilité ne varie pas seulement avec les diverses formes de capital individuel (notamment le capital culturel) mais aussi avec le capital social collectif des groupes les plus divers que certains membres du groupe s'approprient pour s'en faire les porte-parole. Le capital social collectif des groupes primaires, spontanés, organisés ou institutionnalisés est donc une forme particulière de capital qui légitime, comme le capital scolaire mais selon des lois différentes, l'intervention pour faire valoir les intérêts du groupe et, à partir de ce point de vue particulier, le droit de parler et d'agir sur le monde. On comprend alors que dans les échantillons spontanés le pourcentage des adhérents à (au moins) une association (41 % pour le premier, 42 % pour le second), des syndiqués (respectivement 30 % et 26 %), des adhérents à un parti (8 % et 13 %) et des conseillers municipaux (6 % et 2 %) soit supérieur à la moyenne nationale (soit 32 %

pour les associations, 4 % pour les syndicats et 1,5 % pour les partis)¹¹. On s'explique également que le pourcentage des syndiqués soit légèrement plus élevé et celui des adhérents des partis moins élevé pour le premier questionnaire (dont les questions étaient volontairement très générales) que pour le second (centré sur les élections municipales) (cf. le tableau IV 1)¹².

c) *La prétention à la parole*

Mais si le fait de répondre au questionnaire dépend du degré auquel on se reconnaît personnellement ou par délégation le droit de prendre la parole, la prise de parole peut être dans certain cas le moyen de prouver et de se prouver que l'on peut aussi parler sur les sujets les plus légitimes. Cette prétention (au double sens) se trahit par l'emphase de la réponse qui peut résulter de l'éclectisme des références ou du décalage entre l'ambition d'aborder les sujets perçus comme les plus graves (souvent la paix ou la faim dans le monde) et le caractère laconique du commentaire :

Q. : Quels sont les sujets dont vous discutez le plus souvent chez vous ?

R. : Guerre, T.V., maladie, automobile.

Q. : Et avec les gens autour de vous ?

R. : Jardinage, automobile.

Q. : Pouvez-vous être plus précis ?

R. : Les nouveaux modèles (homme, 20 ans, sans profession, C.A.P.).

Cette volonté de « bien » répondre est fréquente chez les lycéens et les étudiants et traduit alors, outre la disposition à transférer des réflexes scolaires à la situation d'enquête perçue comme quasi-scolaire, la revendication de l'accès à la maturité à travers la hauteur des préoccupations affichées. Plus fréquente chez ceux qui retournent leur questionnaire à la faculté de droit que chez ceux qui l'adressent au journal, chez les plus jeunes et les membres des fractions inférieures des classes moyennes ou des fractions supérieures des classes populaires, cette révérence désarmée pour les tropiques perçus comme légitimes n'est donc pas seulement un artefact de la situation d'enquête. Elle traduit aussi l'ambition de tenir un discours ou une apparence de discours sur des objets politiques et montre que la probabilité de parler varie encore avec la prétention de parler avec autorité.

Le sentiment ou la prétention d'avoir le droit à la parole ne sont cependant pas définis une fois pour toutes. Ils se constituent dans la relation qui s'établit avec des interlocuteurs, dans des situations et sur des objets socialement caractérisés.

11. Ministère de la Culture, Service des études et recherches, *Pratiques culturelles des Français*, Paris, Dalloz, 1982, p. 178.

12. On aurait pu logiquement s'attendre à une proportion plus élevée de conseillers municipaux pour le second questionnaire. Peut-être faut-il invoquer ici l'indisponibilité des conseillers à quelques jours de l'élection et le risque particulier qui peut être associé par des candidats au fait de répondre à une enquête dont ils ne contrôlent pas les conditions.

2) La perception sociale de l'interlocuteur

Ainsi, le questionnaire est-il perçu par certains, d'un côté par son caractère écrit, public, imprimé dans la presse donc solennel, mais, d'un autre côté, par sa relation avec un journal régional, intégré à la vie sociale commune, donc familier¹³ et caractérisé de surcroît par un lectorat populaire (56 % de membres des classes populaires parmi les actifs) et faiblement scolarisé (45 % des lecteurs ont un niveau d'instruction primaire ou inférieur) (cf. tableau IV 1)¹⁴.

a) La tension du marché linguistique

Le caractère officiel de l'enquête est donc probablement atténué voire compensé par l'intégration du journal à l'univers familier des personnes sollicitées et certaines ont probablement réduit d'elles-mêmes la « tension » du marché linguistique créée par l'enquête. La maîtrise pratique des univers sociaux dans lesquels le journal est diffusé a sans doute conduit certains lecteurs à limiter le coût d'entrée sur ce marché en réduisant le niveau d'exigence (social, culturel) subjectivement associé au fait de répondre par écrit à un questionnaire publié par un journal sur un sujet donné.

Ainsi, le caractère différencié du lectorat du journal limiterait aussi bien l'éventuel sentiment de déchoir que certains lecteurs pourraient ressentir au moment de participer à une enquête dans un journal populaire¹⁵ que le sentiment d'indignité que les lecteurs les plus démunis socialement et culturellement peuvent éprouver quand ils sont sollicités de répondre.

b) L'attachement au journal

Remplir un questionnaire, c'est encore affirmer son attachement au Courrier Picard (l'un des répondants inscrit son numéro d'abonné sur

13. Le *Courrier Picard* compte environ 300 000 lecteurs principalement dans la Somme mais aussi (pour moins d'un quart) dans certaines parties de l'Oise, alors que la population du département de la Somme âgée de plus de 15 ans est d'environ 400 000 personnes. Le taux de circulation (rapport du nombre des lecteurs à celui des acheteurs) qui traduit également l'attachement au journal, la modestie des niveaux de revenu et l'utilisation « communautaire » du journal est le plus élevé de France. Tous les chiffres concernant le lectorat du journal proviennent d'une enquête C.E.S.P. 1982-1983. Cette enquête nous a été communiquée par la direction du Journal que nous remercions.

14. Le *Courrier Picard* présente un lectorat populaire assez comparable (en pourcentage) et même probablement supérieur à celui du *Parisien Libéré*, le plus « populaire » des quotidiens « nationaux ». En même temps, du fait de son insertion dans les champs politiques et du pouvoir de la Picardie, ce journal est un peu plus lu par les milieux d'affaires, les cadres supérieurs et professions libérales et par les personnes de niveau d'instruction secondaire ou supérieur que le *Parisien Libéré*. La distribution des lecteurs selon la position sociale ou le niveau d'instruction apparaît ainsi plurimodale et renvoie à des usages sociaux différents de la lecture du journal.

15. Les élites sociales locales et résidentes (qu'elles soient ou non d'origine picarde) ne manifestent guère de réserve par rapport au journal (à la différence de certains membres non résidents, souvent originaires de la région parisienne des milieux économiques, intellectuels ou administratifs). On ne trouve pas trace dans les réponses des lecteurs les plus élevés socialement d'une attitude de condescendance ou de dérision à l'égard du journal.

son questionnaire), journal quasi officiel du département, fidèle écho des grands et menus événements aussi bien collectifs (avec ses rubriques par commune) que privés (les avis de décès tiennent lieu de faire-part).

Journal local et familial, le Courrier Picard est lu par ceux qui sont établis et intégrés dans des espaces sociaux locaux (comparés à leurs « poids » dans la population de la Somme, les moins de 25 ans sont sous-représentés parmi les lecteurs du journal et près d'un lecteur sur deux réside dans une commune rurale). Élément familial de l'univers familial, la lecture du journal est donc le signe en même temps que l'instrument de l'insertion dans les champs de relations sociales les plus géographiquement circonscrits. La relation d'échange particulière qui s'établit entre le journal et sa clientèle (relation qui n'est d'ailleurs pas propre au seul Courrier Picard) explique donc la bienveillance des lecteurs à son égard. Tel questionnaire, muet sur les caractéristiques socio-démographiques de son expéditeur, opère une distinction tranchée entre les enquêteurs (« vous êtes une bande de Pantins à la solde de Mitterrand et toute la gauche l'on ne fait que de créé des nouveaux postes pour basé les copins ») et le journal (« Je ne vous en vœux pas au courrier vous êtes presque obligés de vous incliné comme en Pologne, en Hongrie, etc... Méfiez-vous car vous pourriez être mangé un jour que le journal imprimé ne peut pas me démentir. C'est la vérité qui compte »).

3) *Les intérêts expressifs*

Le questionnaire est d'ailleurs l'occasion de se confier à cet interlocuteur familial qu'est le journal.

a) *Les difficultés et les raisons de vivre*

L'enjeu est moins, alors, d'affirmer son droit à la parole que de dire son désarroi comme chez cette femme de 81 ans, ex-ouvrière d'usine, sans diplôme, « veuve et seule », résidant dans une commune rurale, 7 enfants dont 3 décédés :

- Q. : Quels sont les problèmes les plus importants que rencontrent les gens autour de vous ?
- R. : Amie que je voit de temps en temps.
- Q. : Quels sont vos principaux motifs de satisfaction ?
- R. : Aide ménage.
- Q. : Au cours de la semaine passée avez-vous rencontré des difficultés particulières ?
- R. : Oui des maladies et des décès moi même malade.
- Q. : Quels sont les sujets dont vous discutez le plus souvent avec les gens autour de vous ?
- R. : Je ne rend plus visite chez mes amies étan malade.
- Q. : Quelles sont les trois questions les plus urgentes à résoudre en priorité selon vous ?

- R. : Les repas des vieux qui sont malade et ne pouvant sortir on ne leur donne rien ni cadau.
- Q. : Qui serait le mieux placé, selon vous, pour résoudre chacune de ces questions ?
- R. : Je ne voit pas.
- Q. : Etes-vous satisfait d'habiter dans votre commune ?
- R. : Oui mes enfants habites ce pays.
- Q. : Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ?
- R. : Les colis des vieux et l bon de charbon avant Noël.
- Q. : Que faudrait-il faire, selon-vous, dans votre commune pour que les choses aillent mieux ?
- R. : Il faudra socuper un peut plus des vieux qui sont malade et surtout pour les repas des vieux — lons pourai leur faire parvenire quelque chose chez eu.

Nombreux sont les questionnaires qui expriment la détresse ou les difficultés devant le veuvage, l'isolement, le chômage, la pauvreté, les horaires de travail, les impôts, la maladie, l'impossibilité de se déplacer ou même de traverser à cause de la circulation. D'autres évoquent la réussite familiale ou professionnelle (un cadre moyen de 32 ans mentionne ses voyages en train en première classe) et la satisfaction d'avoir un emploi, « bien payé ».

Cette disposition à répondre au questionnaire pour parler le plus souvent de soi et des difficultés à vivre s'accroît surtout avec l'âge mais aussi en raison inverse de la position sociale.

Elle explique sans doute la sur-représentation des plus âgés dans les échantillons par rapport à la structure de la population de la Somme ou des lecteurs ou encore celle des inactifs (près de 50 % dont 40 % de retraités ou de personnes sans profession) par rapport au lectorat du journal (tableau IV 1).

b) *Le ressentiment*

Mais le questionnaire est surtout le moyen de clamer son indignation contre les chômeurs professionnels, l'égoïsme, la grossièreté, le je-m'en-foutisme, la démobilisation, l'indifférence, les jalousies, l'injustice des préretraites, la présence des étrangers, le système scolaire, les enseignants, l'administration, les hommes politiques, les jeunes, la présence de la gauche au gouvernement ou des communistes à la mairie d'Amiens, la suppression de la peine de mort, la saleté des rues et des trottoirs...

Cette indignation est, pour les plus âgés, l'occasion de dire son ressentiment à l'égard d'un monde sur lequel ils ont perdu tout pouvoir comme cet homme de 80 ans, ex-cultivateur (moins de 50 ha) : « C'est comme à la ferme l'on ne vous crois plus... Avec votre équipe universitaire vous mentez journellement avec Gaxie c'est de la politique pure démagogie... la politique ne fait que de mentir... Partout le gouvernement ne fait que de se dégonflé il a promis mais ne peut pas tenir ses promesse. Tous

les ministres sont pareil... Plus de morale, plus de sécurité les bandits sont libéré il ne craigne plus rien ils savent qu'il en sortirons bientôt avec leur camarade Badinter... Vous ne parlez pas de la reception de gros quinquin à Denain les journeau les ignores Bande de menteurs Il n'y a plus de morale à l'école autrefois elle était enseigné mais aujourd'hui l'on s'en fous j'ai été appris a saluer à la campagne les personnes rencontré et laisser le haut du trottoir aux vieux mais aujourd'hui plus de morale. C'est vieux jeu mais la politesse est en promenade comme Mitterrand toujours en voyages combien coute ses 20 sortie en dehors de la France pourquoi un peu de gloriole... Vous ne réglerez pas le chômage en faisant cette politique mais comme la dit un communiste il faut faire la pagaille pour faire une révolution pour être comme la Russie qui ne récolte pas assez de blé pour sa nourriture avec des plaines à blé comme il y a en Russie il veulent nous faire creve... il faudrait en supprimer une partie surtout les plus intelligent car ont les fusille pour les faire taire c'est ça la liberté d'expression. »

Pour des réponses de ce type, l'enjeu est la manifestation, éventuellement autarcique, (la même personne note que « cette lettre ira peut-être au feu mais le principal est qu'elle aura été écrite »), des intérêts expressifs du locuteur.

c) *L'identité territoriale*

Du fait de leur contenu, les questionnaires sont aussi l'occasion de se prononcer sur la situation de sa propre commune, d'affirmer l'intérêt qu'on lui porte et les intérêts qu'on y investit, d'exprimer son intégration dans les réseaux de socialibilité ou de déplorer son exclusion. Le simple fait de répondre aux questions posées est donc déjà une manière de réaffirmer son identité locale même sous les apparences de la critique.

Nombreux sont les répondants qui suggèrent des mesures concrètes (construction d'une rocade, synchronisation des feux de circulation, inversion d'un sens interdit), félicitent la municipalité pour ses initiatives (récupération des verres perdus par exemple), protestent contre la malpropreté, le bruit, les impôts locaux trop élevés, proclament leur opposition à la municipalité ou appellent le Maire à faire son devoir, à une meilleure gestion ou à plus d'autorité.

Pour répondre au questionnaire selon cette modalité, il faut donc être attaché d'une manière ou d'une autre à sa commune comme l'atteste le fait que les deux tiers des répondants sont nés dans la commune dans laquelle ils vivent, que plus de la moitié se déclarent satisfaits d'y résider ou que plus de 60 % (en moyenne mais de façon inégale selon la taille de la commune) connaissent leur maire, un conseiller municipal, un candidat aux élections ou se sont adressés à eux.

d) *Doléances et placets*

La réponse à l'enquête est d'ailleurs parfois conçue comme une démarche ou une supplique en direction des autorités locales. Vus du « bas » de la hiérarchie sociale, le journal, les auteurs de l'enquête, la faculté de

droit ne sont pas précisément situés dans l'espace social et sont sans doute perçus comme appartenant au monde indifférencié et mystérieux des autorités officielles.

La situation d'enquête est alors réinterprétée comme ouverture d'un registre permettant d'exprimer ses doléances et d'attirer l'attention de ceux qui sont perçus comme ayant le pouvoir de régler les difficultés.

On s'adresse aux enquêteurs comme à des médiateurs entre les administrés et l'administration à l'image de ce mineur de fond en retraite, 60 ans : « Dans une vieille ferme nous avons rénovée. Il n'y avait pas d'eau à l'intérieur. Pas de salle de bains ni de toilettes installées le chauffage Central : combustible utilise 1/4 charbon 3/4 bois. Du 1^{er} mars au 30 novembre rien que du bois. Mais à cela bien que ayant respecté les normes nous n'avons pas eu le Droit aux Subventions légales ! Ni de défalcation sur nos impôts pour économie de produits pétroliers !!! Est-ce cela la Justice Sociale ? à vous de juger. Je reste néanmoins à votre entière disposition pour vous informer de la vie courante des habitants ruraux et de leurs problèmes car je m'occupe bénévolement de personnes plus âgées que moi, elles ont en général de 78 à 86 ans. A votre entier service. P.P. ». Une cultivatrice en retraite, 77 ans, Brevet élémentaire, veuve et résidant dans une commune rurale se plaint de ne plus recevoir les actualités régionales de la Picardie à la télévision et précise : « cette requête n'est pas faite en mon nom personnel mais je vous adresse ce jour, un grand remerciement si vous avez la gentillesse et la promptitude de nous rendre notre chaîne et ses spectateurs ! Merci ! ».

La diversité des plaintes est probablement à l'image des requêtes que les autorités politiques ou administratives reçoivent journellement. L'insuffisance des retraites (cultivateur, 75 ans, C.E.P.), l'interruption du versement des allocations chômage (« les élus passeront un bon réveillon tandis que sans feu, quelque fois sans électricité nous nous contenterons d'un hareng saur », couvreur-zingueur, OQ3 au chômage), les difficultés de réception de la télévision (mouleur en verrerie, C.E.P., 51 ans), le bruit le salage du quartier l'hiver, les impôts trop lourds (femme de ménage, 63 ans, sans diplôme), les aboiements des chiens (homme retraité, sans diplôme), les lacunes de la réglementation routière (chauffeur routier, 54 ans, C.E.P.), l'insuffisance du nombre des places dans les trains (employé, 36 ans, sans diplôme), la difficulté de faire exécuter une décision de justice (exploitant agricole en retraite, 80 ans, sans diplôme) sont tour à tour évoqués.

4) *Les propriétés sociales des thèmes de l'enquête*

Le sentiment d'être autorisé à parler notamment sur des sujets politiques dépend encore des propriétés sociales des thèmes abordés (définies à la fois par leur légitimité et par le degré auquel ils concernent le public visé) telles qu'elles sont socialement perçues par les personnes sollicitées.

Dans le cas présent, le contenu même des questionnaires permettait de parler de soi et de ses difficultés ou de livrer ses réflexions sur l'état

du monde social ou de la situation politique. La constitution des échantillons spontanés de l'enquête, pourtant explicitement reliée à des objets politiques, s'est donc opérée selon des principes de sélection variés non réductibles au seul niveau scolaire des répondants potentiels. De même, la relation entretenue avec une élection n'est pas définie une fois pour toutes mais dépend des caractéristiques du champ et du marché sur lesquels elle se déroule ainsi que des propriétés de ses enjeux ou de la conjoncture dans laquelle elle intervient.

A cet égard, les élections municipales possèdent des propriétés particulières (cf. chapitre I).

La population mobilisée par une élection municipale et prédisposée à répondre à un questionnaire sur ce sujet, présente donc des caractéristiques très spécifiques (d'autant plus spécifiques que l'on va vers les champs politiques indifférenciés) par rapport à la population concernée par une élection centrale. Un échantillon spontané qui additionne des agents intervenant sur des marchés politiques très divers va donc regrouper des répondants principalement préoccupés par la compétition entre les partis dans la logique du champ politique central et d'autres plus intéressés par les enjeux sociaux sur les marchés politiques périphériques indifférenciés ou partiellement différenciés.

Alors que l'intérêt accordé aux élections centrales varie en sens inverse de la taille du lieu de résidence, augmente avec le niveau d'étude ou la position sociale et se révèle toujours plus élevé pour les hommes que pour les femmes, l'intérêt manifesté pour les élections municipales parmi les répondants au deuxième questionnaire est globalement élevé du fait des principes de sélection de l'échantillon spontané (57 % se déclarent beaucoup intéressés par la campagne contre 31 % dans un sondage auprès d'un échantillon représentatif¹⁶) mais tend à décroître avec la taille du lieu de résidence, varie faiblement avec le niveau d'instruction, est maximum pour les classes moyennes et plus élevé pour les femmes que pour les hommes¹⁷.

C) *La diversité des principes de sélection des échantillons spontanés*

On voit que la probabilité de répondre à un questionnaire et, plus généralement, la probabilité d'opiner sur un sujet quelconque dépend :

1) du sentiment d'être en droit de donner son opinion soit a) à titre individuel (et la probabilité est alors étroitement fonction du capital culturel des agents), soit b) au nom d'un groupe (primaire, associatif, syndical, institutionnel et cette probabilité dépend alors moins du diplôme que de l'âge, du sexe et du capital social collectif) ;

16. Dans la logique..., *art. cit.*, p. 45.

17. Probablement parce que, dans l'échantillon spontané obtenu, les femmes résident plus souvent que les hommes dans les communes rurales et possèdent par ailleurs un niveau d'instruction plus élevé.

Tableau IV 1
Structures des échantillons spontanés

	Premier questionnaire novembre 1982	Second questionnaire mars 1983	Lecteurs du Courrier Picard (1982-1983)	Questionnaire réunions publiques	Habitants du département de la Somme (1975)
<i>Sexe</i>	↓ 100 %				
Hommes	68 %	71 %	54 %	66 %	48 %
Femmes	32 %	29 %	46 %	34 %	52 %
<i>Age</i>					
15-24 ans	7	9	14	25	23
25-34 ans	11	11	20	23	18
35-44 ans	18	19		23	14
45-54 ans	17	20	26 (35-49 ans)	15	16
55-64 ans	24	20	24 (50-64 ans)	9	11
+ de 64 ans	22	21	17	5	19
<i>Position sociale</i>					
— Classes populaires (personnel de service, ouvriers, salariés agricoles, employées)	30	38	Structure calculée à partir des actifs 56	25	Struc. calcul. à partir des actifs 59
— Classes moyennes salariées (employés, cadres moyens, contremaîtres, Armée, Police)	27	36	20	43	20

— Classes moyennes indépendantes (artisans, petits commerçants et petites professions libérales)	11	8	6	7	7	
— Classes supérieures (cadres supé- rieurs, industriels, gros commer- çants, professions libérales)	25	17	8	25	5	
— Agriculteurs	7	2	9	1	9	
<i>Scolarisation</i>						
— Sans diplôme ou C.E.P.	41	27	} 45 (primaire)	17		
— C.A.P.	14	15		} 31 (primaire, supérieur et technico- commercial)	10	
— Brevet, secondaire incomplet	18	25	} 16 (secondaire)		22	
— Bac et équivalent	12	17				19
— Supérieur	15	16	8	32		
<i>Capital social collectif</i>						
— Syndiqués	30	26		32		
— Adhérents d'un parti	8	13		43		
— Adhérents d'une association	41	42		40		
— Conseillers municipaux	6	2		—		
— Aucune adhésion	45	43		30		
— Une adhésion	22	30		37		
— Deux adhésions	21	14		20		
— Plus de deux adhésions	12	13		12		

	Premier questionnaire novembre 1982	Second questionnaire mars 1983	Lecteurs du Courrier Picard (1982-1983)	Questionnaire réunions publiques	Habitants du département de la Somme (1975)	
<i>Statut professionnel</i>						
— Etudiants, lycéens	2	4	}	16		
— Sans profession	4	8		30	8	
— Retraités	35	32			8	
— Chômeurs	9	7			4	
— En activité	50	49			65	
<i>Situation de famille</i>						
— Célibataire	10	16				
— Vivant maritalement	1	2				
— Divorcé	1	2				
— Veuf	7	4				
— Marié sans enfant	13	17				
— Marié avec enfant	68	59				
<i>Lieu de résidence</i>						
— Communes de moins de 3 500 hab.	44	37	(communes 43 rurales)	6		
— Communes de plus de 3 500 hab.	13	19	34	5		
— Amiens	44	45	23	89		
<i>Ancienneté de résidence</i>						
— Moins de 5 ans	15	11				
— De 5 à 11 ans	24	15				
— Plus de 11 ans	61	74				

2) du coût, des risques ou des profits de la réponse ou de la non réponse donc des sanctions, positives ou négatives, de toutes natures attachées au fait de répondre ou de ne pas répondre ;

3) du degré de réalité des questions posées ou abordées ou susceptibles d'être abordées dans la communication ;

4) du degré de tension du marché linguistique créé par la situation (d'enquête ou de communication) lié à la perception sociale, des auteurs, du support et des thèmes du questionnaire ainsi qu'aux circonstances, au lieu et aux partenaires de la communication ;

5) de l'existence d'un intérêt à s'exprimer qu'il s'agisse d'exprimer :
— son droit à s'exprimer ou la prétention au droit à s'exprimer et/ou ;
— une satisfaction, une insatisfaction, une indignation ou un ressentiment et/ou ;

— une forme d'identité et/ou ;

— une forme de reconnaissance, de solidarité ou d'hostilité aux partenaires de la communication.

Il n'y a donc pas de principe unique mais plusieurs principes (cumulatifs ou exclusifs les uns des autres) de sélection des échantillons spontanés. Plus exactement un échantillon spontané agrège plusieurs sous-échantillons sélectionnés selon des principes différents en fonction des intérêts variés que les répondants ont à répondre.

Il en résulte que si les mêmes questions sont posées à tous (répondants potentiels ou actuels) tous ne répondent pas de la même manière, ni ne répondent à toutes les questions ou ne répondent pas avec la même conviction aux mêmes questions. Du fait de l'intensité différentielle des dispositions à répondre, liée aux caractéristiques des questions et aux intérêts à y répondre, chaque répondant (et chaque non répondant) va privilégier certains thèmes qui vont décider de sa volonté finale de répondre ou de ne pas répondre.

Dans le cas présent, les réponses à un questionnaire sur les élections municipales sont fonction de l'intérêt (variable selon les agents et les propriétés de la consultation) que l'on accorde à ces élections et les personnes qui déclarent s'intéresser beaucoup à la campagne électorale sont logiquement plus nombreuses dans l'échantillon spontané que dans un échantillon « représentatif ». Mais, en même temps, si 42 % des répondants déclarent s'intéresser « un peu » ou « pas du tout » à cette campagne, c'est bien qu'il existe d'autres raisons de répondre que l'intérêt accordé à l'élection ou même à ses enjeux.

C'est donc en prenant en considération la diversité des principes de sélection des diverses catégories de répondants que l'on peut comprendre les caractéristiques des échantillons obtenus.

Parce que le contenu des questionnaires de l'enquête conduit beaucoup des personnes sollicitées à les interpréter comme une interrogation sur des sujets politiques, la probabilité d'y répondre apparaît liée aux déterminants sociaux de l'autorité politique : plus élevée chez les hommes que chez les femmes, elle augmente avec l'âge pour redécroître au-delà

de 64 ans et s'élève surtout avec le niveau de diplôme et la position dans la hiérarchie sociale. Comparés à la population du département de la Somme ou au lectorat du Courrier Picard, les échantillons obtenus se caractérisent donc par une sur-représentation des hommes, des classes d'âge intermédiaires et des classes sociales supérieures. Mais, en même temps, parce que la disposition à répondre aux questionnaires obéit à d'autres raisons que le seul sentiment de l'autorité politique, les membres des classes populaires, bien que sous-représentés dans les échantillons spontanés n'en sont pas complètement absents (30 % de membres des classes populaires dans le premier échantillon, 38 % dans le second). De même, quand on compare les deux échantillons, on constate que le second, obtenu en réponse à un questionnaire plus explicitement centré sur des objets « politiques » se révèle un peu plus masculin et diplômé que le premier.

Mais, les élections municipales présentent par ailleurs des caractères spécifiques. Si l'imposition d'une problématique « politique » à travers le second questionnaire a pour effet d'augmenter légèrement le niveau de diplôme des répondants (surtout aux niveaux moyens) les différences entre la structure des deux échantillons s'avèrent donc minimes et comparé au premier, le second fait même apparaître une diminution du pourcentage des répondants appartenant aux classes supérieures et une progression des membres des classes populaires et moyennes salariées (cf. tableau IV 1) ¹⁸.

Obtenus en réponse à des questionnaires très semblables les deux échantillons présentent des caractéristiques suffisamment voisines pour faire apparaître l'effet de la mobilisation électorale sur les réponses aux questions posées.

Le dispositif d'enquête qui cherchait à obtenir des personnes interrogées qu'elles s'expriment sur leurs préoccupations les plus vives à travers deux questionnaires dont le premier s'abstenait de toute référence à des considérations électorales à un moment où la campagne n'était pas encore engagée alors que le second faisait clairement référence aux élections à quelques jours de leur déroulement, permet d'apprécier l'effet de la situation électorale sur l'expression des préoccupations des personnes interrogées.

A travers la comparaison des fréquences d'apparition des principaux types de préoccupation dans les réponses aux deux questionnaires, c'est donc l'effet d'imposition de problématique par les champs politiques et la détermination des attentes par l'offre des biens politiques qui se trouvent mis en évidence.

18. Toutes ces raisons expliquent que les deux échantillons obtenus apparaissent plus populaires et moins bourgeois et, surtout petit-bourgeois que l'échantillon spontané obtenu en réponse à un questionnaire portant sur les attitudes du public face à l'administration publié dans le même journal. Cf. François Rangeon, *Le public face à l'administration*, in *La communication administration-administrés*, PUF-CURAPP, 1983 p. 63-64.

II. — PREOCCUPATIONS PRIVÉES ET PREOCCUPATIONS PUBLIQUES

A) *Les préoccupations privées*

Interrogés sur leurs préoccupations quotidiennes hors contexte politique¹⁹, les agents sociaux font d'abord référence à des considérations privées. Soit, dans l'ordre des fréquences d'apparition (tableau IV 2), 1) le pouvoir d'achat, les difficultés financières, 2) les problèmes familiaux et les problèmes personnel (e. g. santé), 3) les problèmes professionnels (temps, relations, conditions de travail), 4) l'emploi (chômage, crainte de perdre son emploi).

Les problèmes qui peuvent avoir des implications collectives comme les activités professionnelles, l'emploi ou même le pouvoir d'achat sont alors posés de manière individuelle. C'est de leur emploi, celui qu'elles ont perdu, qu'elles craignent de perdre ou dont elles apprécient la stabilité que les personnes interrogées font état.

B) *Les préoccupations collectives*

Il suffit de replacer l'interrogation dans un cadre collectif et politique²⁰ pour que cette hiérarchie des préoccupations se trouve bouleversée.

1) *Les préoccupations communales*

Ce sont alors les problèmes liés 1) au cadre de vie ; 2) aux loisirs ; 3) aux réalisations et à la gestion de la commune ; 4) à des considérations éthiques notamment la dénonciation des divers manquements aux normes ; 5) à l'emploi ; 6) à la propreté de la commune qui sont évoqués (tableau IV 2).

19. Préoccupations mesurées dans le premier questionnaire à travers les réponses aux questions :

1) Dans votre vie quotidienne, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez

— vous personnellement...

— et les gens autour de vous...

2) Quels sont vos principaux motifs de satisfaction ?

3) Au cours de la semaine passée avez-vous rencontré des difficultés particulières ? Oui, non, si oui lesquelles...

Toutes ces questions ont été posées en tête du questionnaire dans une conjoncture routinisée alors que la campagne électorale n'était pas lancée.

20. Préoccupations en relation avec la commune mesurée dans le premier questionnaire à travers les réponses aux questions : 1) Êtes-vous satisfait d'habiter dans votre commune (oui, non, sans réponse) préciser pourquoi ? 2) Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ? 3) Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ? 4) Que faudrait-il faire, selon vous, dans votre commune, pour que les choses aillent mieux ?

Tableau IV 2
Structure globale des préoccupations

	PREMIER QUESTIONNAIRE (novembre 1982)				SECOND QUESTIONNAIRE (mars 1983)			
	thème non mention- né (%)	préoccu- pations quoti- diennes (%)	préoccu- tions généra- les (%)	préoccu- pations commu- nales (%)	thème non mention- né (%)	préoccu- pations quoti- diennes (%)	préoccu- pations commu- nales (%)	préoccu- pations totales (%)
Pouvoir d'achat	29	55	41	4	88	8	1	4
Emploi	32	37	45	25	55	12	28	26
Vie privée	38	52	19	11	91	6	1	2
Loisirs	42	26	28	36	62	7	30	17
Indignation éthique	47	20	28	27	83	6	7	10
Cadre de vie	50	17	6	38	58	7	31	18
Profession	53	39	22	2	96	4	0	1
Relations interpersonnelles	54	29	12	24	84	10	6	3
Politique nationale	59	13	34	3	82	1	4	13
Sécurité	62	17	23	13	71	9	22	13
Éducation	65	14	25	14	78	4	15	8
Transport	66	22	4	20	76	10	17	6
Gestion et réalisations municipales	68	3	4	29	55	4	31	26
Propreté	69	10	5	25	62	9	29	11
Impôts locaux	72	14	10	15	79	2	14	9
Démocratie locale	72	4	2	24	76	4	7	17
Commerce	73	9	2	21	80	4	11	9
Circulation	73	10	4	23	61	23	26	13
Logement	74	18	7	9	85	7	13	6
Bureaucratie	74	16	6	9	89	4	8	2
Politique locale	74	2	3	25	76	3	13	13
Grands problèmes	75	6	19	1	91	1	2	3
Aide sociale	76	1	8	12	84	5	11	8
Développement économique	78	2	8	16	80	3	12	10
Voirie	80	2	2	19	75	4	21	6
Immigrés	90	1	8	4	95	1	3	3

N.B. : les chiffres mesurent le pourcentage des personnes interrogées qui n'a n'aborde pas l'un des thèmes de la nomenclature ("thème non mentionné") ou la fréquence d'apparition d'un thème dans les réponses aux questionnaires selon le moment (routinisé ou mobilisé) de l'enquête et le cadre de référence de l'interrogation (quotidien, général, communal ou électoral).

Les préoccupations privées tendent à disparaître (les problèmes de pouvoir d'achat sont évoqués par 4 % des personnes interrogées, 11 % font référence à des problèmes intimes ou familiaux, 2 % à leur vie professionnelle) et se trouvent reléguées au bas de la hiérarchie de la fréquence d'apparition des thèmes.

On aurait tort de croire que l'expression des préoccupations liées au cadre communal serait liée à une perception des compétences de droit ou de fait du conseil municipal qui conduirait à écarter spontanément tout élément jugé hors de la portée des autorités communales. Outre que les compétences juridiques du conseil municipal sont mal connues y compris des candidats aux élections et même des conseillers municipaux²¹, certains enjeux sont privilégiés alors qu'on peut douter de l'aptitude des élus à les résoudre (emploi, dénonciation éthique, commerce local). Inversement, certaines personnes font état de préoccupations devant lesquelles les autorités municipales ne seraient pas nécessairement désarmées (thème des relations inter-personnelles qui regroupe aussi bien la solitude des personnes âgées que la qualité des rapports humains) mais qui n'étant pas, le plus souvent, constituées comme enjeu sur les divers champs et marchés politiques restent en dehors des domaines d'intervention des dirigeants de la commune.

Dans le même sens, on constatera surtout que les fréquences d'apparition des préoccupations en relation avec « la vie quotidienne » (pour lesquelles les questions de compétence ne se posent pas) tendent dans le second questionnaire à se calquer sur la hiérarchie des préoccupations communales.

2) *L'amnésie des préoccupations privées*

Ce sont en effet des préoccupations collectives qui sont mentionnées quand on interroge les agents sur leurs préoccupations quotidiennes dans un contexte politique (ici à quelques jours de l'élection municipale) soit, dans l'ordre : 1) la circulation ; 2) l'emploi ; 3) les transports ; 4) les relations interpersonnelles ; 5) la propreté ; 6) la sécurité (tableau IV 2).

Les préoccupations privées, largement citées et privilégiées par les personnes interrogées en réponse à la *même question* mais dans une période routinisée (novembre 1982), sont comme frappées d'amnésie en période électorale (problèmes de pouvoir d'achat cités par 8 % des répondants, problèmes familiaux par 6 %, problèmes professionnels par 4 %). Même le problème de l'emploi constamment posé dans les réponses est en réalité abordé selon des modalités différentes dans les deux conjonctures : souvent vécu de manière personnelle en novembre (« avenir dans ma profession »,

21. Le questionnaire adressé aux candidats à l'élection municipale à Amiens qui énonçait la liste des 26 thèmes dégagés à partir des réponses au premier questionnaire publié dans le *Courrier Picard* et demandait aux personnes interrogées si ces thèmes sont de la compétence du conseil municipal, montre que les réponses sont presque complètement indépendantes des compétences juridiques et des interventions réelles de la municipalité d'Amiens.

« sécurité du salaire et de l'emploi », « pas de travail », « recherche d'emploi », « trouver un emploi ») il est (en réponse à la *même question*) posé de manière beaucoup plus générale (« le chômage des jeunes » (homme, 68 ans, ex-fonctionnaire), « en priorité le chômage » (homme, 82 ans, agent S.N.C.F. en retraite) en mars 1983.

Alors que les personnes interrogées établissent dans le premier questionnaire une distinction tranchée entre les préoccupations privées et les préoccupations collectives (comme l'atteste les différences dans la hiérarchie des préoccupations quotidiennes et communales dans le tableau IV 2), cette distinction s'efface dans le second questionnaire et les réponses aux questions sur les problèmes de la vie quotidienne tendent à s'aligner sur celles obtenues à partir des questions sur la situation de la commune.

Dans une situation d'élection municipale, les agents sociaux tendent donc à réduire leurs préoccupations au cadre politique et collectif de leur existence sociale.

De même qu'il y a deux manières (logique ou empirique) de répondre à la question, les amis de vos amis sont-ils vos amis ? De même, on peut, lorsque l'on est interrogé sur les préoccupations du moment, puiser dans son expérience personnelle et parler de ses propres difficultés ou passer en revue les problèmes évoqués dans les conversations ou les débats de la campagne électorale et proposer un bilan général sans référence directe aux préoccupations privées à l'image de cet ex-médecin chef à la Sécurité Sociale, en retraite, 63 ans, résidant dans une commune rurale :

G. : Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ?

R. : Stationnement - écoulement des eaux de pluie - lutte contre le bruit - sécurité - lutte contre les vols.

Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ?

R. : Camping municipal - football.

Q. : Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale ?

R. : Oui. Trouver d'autres distractions sportives ou culturelles aux jeunes que le football.

3) *La production des préoccupations collectives*

Interrogés dans un contexte politique, les agents sociaux tendent donc à faire abstraction de leurs intérêts individuels pour faire état de préoccupations souvent plus générales, universalisantes et abstraites.

a) *L'abstraction des préoccupations*

Inégalement probable selon le lieu de résidence, l'existence d'une compétition entre des listes partisans et les caractéristiques sociales des personnes interrogées, ce type d'appréciation est plus fréquent dans le second questionnaire que dans le premier où les appréciations sont plus

souvent (mais toujours inégalement) diffuses, concrètes et particularistes.

Lorsqu'elles évoquent les problèmes de la commune ou de leur vie quotidienne, les personnes interrogées en novembre 1982 parlent « du manque d'autobus pour Rivery pour moi, mes amis qui ont leur sépulture là-bas et ne peuvent plus s'y rendre » (femme, 75 ans, sans profession, sans diplôme) plutôt que « des transports », de « l'habitat donc le propriétaire ne veut rien refaire » (homme, OP2, sans diplôme) et non « du logement », « des difficultés pour faire faire des menus travaux par un artisan » (femme, 57 ans, enseignante, licence psycho) plus volontiers que de la rénovation de l'artisanat, plus souvent « de manque d'argent pour ma famille » (homme, 51 ans, employé, B.E.P.) que de l'augmentation du pouvoir d'achat, « du bruit et pollution des camions dans la rue » (homme, 69 ans, ouvrier en retraite, brevet) que de la circulation, « de faire la route jusqu'à la route de Rouen » (homme, 68 ans, artisan, C.E.P.) que de la voirie, « de la présence des hypermarchés qui font baisser les prix » (femme, 64 ans, retraitée) que de l'animation commerciale du centre ville.

Au contraire, au plus fort de la campagne électorale, les personnes interrogées sont plus souvent amenées à faire état de préoccupations générales qui dépassent leurs intérêts les plus immédiats. Elles tendent alors à sélectionner les plus collectifs de leurs sujets d'intérêt ou ceux des objets de l'univers (actuel ou antérieur) des prises de position ou des décisions politiques qui présentent le plus de réalité à leurs yeux.

b) *La demande de l'offre*

Ainsi, les préoccupations communales les plus souvent citées dans les deux questionnaires correspondent soit à des sujets perçus comme étant d'intérêt collectif bien qu'ils ne soient pas pris en charge par les autorités communales (emploi, indignation morale, relations interpersonnelles, et, partiellement, loisirs et cadre de vie), soit au domaine d'intervention des politiques publiques communales (gestion et réalisations municipales, cadre de vie (espaces verts, urbanisme), distractions (maison de la culture, foyer rural), propreté, circulation, voirie, transport) soit aux thèmes du débat politique (gestion et réalisations municipales, emploi, politique locale, démocratie locale).

Comparées à celles du premier questionnaire, les réponses au second font également apparaître l'effet propre de la conjoncture politique et de la campagne électorale (périphérique ou centrale).

Ainsi, bien que les préoccupations définies en relation avec la commune et celles qui s'expriment par référence à la campagne électorale se hiérarchisent de façon très comparable, on constate que les thèmes qui correspondent aux intérêts spécifiques des partis (politique nationale, politique locale, démocratie locale) sont un peu plus cités à travers les secondes alors que les enjeux moins controversés par les partis (transport, voirie, éducation, logement, circulation) le sont moins nettement. De même, dans le cas particulier de la ville d'Amiens, les thèmes plus fréquemment évoqués dans le second questionnaire que dans le premier (soit que leur rang dans

la hiérarchie objectivement inscrite dans la fréquence différentielle des mentions s'élève, soit que la fréquence même des citations augmente) coïncident avec les enjeux privilégiés par les deux listes (gestion et réalisations municipales, emploi) ou par l'une d'entre elles (propreté) ou par les partis politiques centraux (sécurité)²². Inversement, certains des thèmes cités par les personnes interrogées dans le premier questionnaire à propos de la situation de leur commune et qui n'ont pas été constitués par les partis comme enjeux de la campagne (relations interpersonnelles, les divers objets d'indignation éthique) le sont beaucoup plus rarement dans le second.

Les appréciations portées par les agents sociaux sur la situation de leur commune (ou, ce qui revient à peu près au même, sur leur situation personnelle dans un contexte d'élection municipale) dépendent donc moins de leurs préoccupations personnelles que de l'état de l'offre des biens politiques ou publics sur les marchés politiques ou du pouvoir politique ou plus exactement de la sélection qu'ils opèrent parmi les biens offerts en fonction de leurs préoccupations personnelles.

Loin de correspondre à une demande spontanée, les attentes à l'égard du personnel et des autorités politiques résultent donc de la reprise des discours de ce personnel et de ces autorités sur les réalisations ou proposition de réalisations publiques par les agents sociaux en fonction de leurs divers intérêts. C'est donc le plus souvent parce que certains enjeux ont fait l'objet d'un débat sur un champ politique ou du pouvoir politique qu'ils sont susceptibles d'être perçus comme problèmes par les agents sociaux.

c) *L'imposition du langage et des principes de vision*

Les champs politiques et du pouvoir politique n'ont d'ailleurs pas seulement pour effet de limiter l'univers du pensable aux enjeux constitués par les luttes qui s'y déroulent : ils fournissent plus encore les structures mentales et l'outillage symbolique mis en œuvre par les agents pour penser le monde social dans une situation politique.

Lorsque l'élection oppose des listes partisans, beaucoup de personnes interrogées invoquent spontanément les problématiques et les catégories du débat politiques. Même lorsqu'elles n'entretiennent pas de liens particuliers avec un parti, leurs réponses au second questionnaire se bornent souvent à reprendre, de façon lapidaire, les rubriques routinisées de la campagne voire les têtes de chapitre des manifestes électoraux :

Q. : Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ?

R. : Chômage - action culturelle (homme, 35 ans, inspecteur d'assurance, D.E.U.G. Droit).

²². Seules les progressions des thèmes de la circulation et de voirie semblent échapper à cette logique.

R. : Le chômage - la circulation - la propreté - la sûreté (homme, 71 ans, agent de police en retraite, C.E.P.-C.A.P., Amiens).

R. : L'environnement - la sécurité - la propreté (homme, 45 ans, employé, C.A.P., Amiens).

Même les réponses aux questions introduites pour inciter les personnes interrogées à parler de leurs préoccupations personnelles sont formulées à partir des catégories abstraites et générales de la campagne électorale.

Q. : Dans votre vie quotidienne, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez, vous personnellement ?

R. : Sécurité - propreté (enseignant, 55 ans, Bac, Amiens).

Les slogans des listes reviennent spontanément sous la plume des répondants : « Je trouve Amiens ville sale »²³ (femme, 40 ans, résidant à Amiens, Bac (« mais je ne vois pas le rapport ») qui refuse de dire sa profession (« Quel intérêt ? ») ; « Amiens ville triste - hypermarché à la gare. Les 500 milliards... réseau routier lamentable ! Chapeau pour une capitale régionale » (homme, 35 ans, cadre, licence en droit, résidant à Amiens).

Ce sont les arguments même de la polémique électorale qui servent d'instrument de constitution et d'appréciation des problèmes y compris chez ceux qui veulent les réfuter.

Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ?

R. : La ville n'est pas très sale (femme, 41 ans, infirmière, D.E.).

R. : C'est une bonne commune pas pire qu'à Paris question propreté ou éboueurs (homme, 58 ans, retraité S.N.C.F., C.E.P., sympathisant de la gauche et du maire d'Amiens).

Interrogés, dans le second questionnaire, sur la situation de leur commune, les enquêtés retrouvent, sous une forme plus ou moins maîtrisée, les réflexes gestionnaires des candidats toujours prompts à dresser le bilan de la municipalité sortante et la liste des réformes à entreprendre :

Q. : Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ?

R. : L'organisation de la situation financière des transports des bus.

Q. : Dans votre commune, qu'est-ce qui va bien ?

R. : Le logement (résorber l'habitat insalubre). Embellissement de la ville. La voirie circulation (femme, 61 ans, secrétaire comptable en retraite B.E.P.C., Amiens).

Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ?

R. : Gestion saine (homme, 41 ans, OS2, B.E.P.C.).

23. Sur la principale affiche de l'opposition une photographie de la ville d'Amiens était recouverte des slogans « Amiens, ville sale, triste et délaissée ».

Le thème de l'absence de ramassage des ordures ménagères le samedi et le dimanche a été souvent repris par l'opposition.

Q. : Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ?

R. : Gérance du budget avec non favoritisme à certaines entreprises ou certains citoyens (ceci étant su sans M. J.-C. Broutin) (femme, 52 ans, B.E.P.C., sans profession, Amiens).

Les plus proches des partis plagient le jargon pseudo-technique et la « compétence » ostentatoire des spécialistes des partis :

Q. : Durant cette campagne électorale quelles sont les questions discutées par les différents candidats qui vous semblent à vous les plus intéressantes ?

R. : Proposition d'un bassin d'emploi. L'urbanisme. Le cadre de vie.

Q. : Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale ?

R. : Oui. Les structures sportives (rénovation des stades, construction d'un vélodrome) (homme, 49 ans, surveillant de nuit, Amiens, membre et « responsable » d'un parti et d'une association).

Même les réponses aux questions introduites pour tester l'existence éventuelle chez certains agents du sentiment que certains enjeux sociaux n'ont pas été constitués politiquement (Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale) ne font que reprendre les propositions des partis ou évoquer les relations entre les partis, parfois pour juger la finitude de la politique périphérique à l'aune de la politique centrale (« Les acquis récents passés sous silence par l'opposition » (femme, 33 ans, infirmière) ; « Le bilan de la droite, les conquêtes sociales de mai 81 » (homme, 40 ans, éducation, maîtrise) ; « Le refus du patronat de "collaborer" avec le gouvernement. La présence de saboteurs et délateurs dans les ministères » (homme, 50 ans, fonctionnaire, catégorie B. C.E.P.).

C) Censure et refoulement

On voit que les profanes inclinent à sentir ce qui peut se sentir en fonction de ce que disent et font les agents des champs politiques et du pouvoir.

1) La censure des préoccupations privées

Les situations politiques produisent ainsi une forme de censure (inégalement efficace selon les agents) qui rend impensable l'expression même des préoccupations personnelles.

Tout se passe comme si les personnes interrogées se trouvaient désarmées pour parler en situation électorale de ce qui les concerne le plus directement.

Alors que la question : « Dans votre vie quotidienne quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez, vous personnellement ? » n'appelait aucune réserve de la part des personnes interrogées en novembre 1982, certains des répondants au deuxième questionnaire la mettent en cause (« votre question est imprécise, il y a tant de problèmes dans la vie » (femme, employée de bureau, C.E.P.) ou ne peuvent répondre que par un point d'interrogation.

Cette censure des préoccupations privées combinée à l'effet d'imposition des situations politiques conduit les personnes interrogées à placer les difficultés de circulation au premier rang de leurs préoccupations quotidiennes en mars 1983 alors que ce problème était classé en 17^e position dans la hiérarchie des réponses obtenues en novembre 1982.

2) *Silence et dépossession*

La comparaison des réponses dans le temps ne fait pas seulement apparaître le bouleversement de la hiérarchie mais aussi l'appauvrissement de la capacité à tenir un discours dans une situation politique.

Ainsi, les diverses préoccupations communales citées en moyenne par 17 % des personnes interrogées en novembre ne le sont plus que par 14 % en mars et les préoccupations exprimées à travers les questions sur la campagne électorale qui sont davantage liées aux intérêts politiques des représentants sont mentionnées par 10 % d'entre eux (tableau IV 7).

Plus nettement encore, chacun des termes de la nomenclature des préoccupations quotidiennes est cité en moyenne par 17 % des personnes interrogées en novembre 1982 contre 6 % en mars 1983. Les thèmes les plus souvent évoqués en novembre (difficultés financières, problèmes familiaux ou intimes) sont mentionnés par plus d'une personne sur deux contre moins d'une personne sur quatre pour la question de la circulation placée en tête en mars (tableau IV 2).

Déjà dépossédés de la maîtrise du langage politique, les profanes sont donc également désarmés pour parler de leur propres difficultés ou satisfactions dans une situation politique et le silence est alors le point limite vers lequel ils tendent, comme l'atteste la tendance à la disparition dans le second questionnaire des problèmes les plus cités et aussi les plus dramatiques du premier qu'il s'agisse des problèmes personnels (difficultés familiales, financières ou professionnelles) ou des problèmes collectifs qui n'ont pas été constitués comme enjeu politique (relations inter-individuelles, cumul retraite-emploi, thème des chômeurs professionnels).

D) *L'échange et l'éducation des consommateurs*

L'expression d'attentes proprement politiques apparaît ainsi liée à une capacité d'abstraction qui tient autant à l'aptitude à manipuler des concepts abstraits qu'à une disposition à neutraliser ou à universaliser ses intérêts les plus particuliers.

L'entrée sur un marché politique différencié est donc suspendue à l'existence d'une disposition proprement politique à taire ses préoccupations privées pour s'attacher aux intérêts collectifs ou à subsumer ses propres préférences sous des rubriques génériques.

Les représentants politiques qui doivent produire un travail d'agrégation donc d'abstraction des intérêts individuels afin de proposer des produits standards dans lesquels un nombre suffisant de client puisse se reconnaître trouvent donc sur les marchés politiques des consommateurs disposés de leur côté à faire abstraction de leurs préoccupations les plus personnelles pour ne demander que les produits de série offerts par les représentants.

Lorsque les agents sociaux expriment leurs attentes sur un marché politique, ils tendent à laisser spontanément de côté leurs problèmes les plus personnels pour ne mentionner que des préoccupations collectives susceptibles d'être mobilisées par le personnel politique.

Le simple fait de penser leur existence sociale dans une situation politique les conduit à produire un discours doublement abstrait donc préconditionné pour l'agrégation à d'autres discours et prêt à politiser.

E) *Les conditions sociales de la production des dispositions politiques*

Mais si la création historique de marchés politiques (différenciés) a donc eu pour effet de produire des consommateurs adaptés (au double sens) à ces marchés, la disposition politique particulière qu'ils supposent apparaît très inégalement répartie.

1) *L'intégration au marché politique central*

Principalement constituée sur le marché politique central elle dépend tout d'abord du degré auquel les agents sociaux interviennent sur ce marché comme consommateurs. Pour ceux d'entre eux qui accèdent au marché central par l'intermédiaire d'un marché périphérique elle est donc liée au degré auquel les partis politiques centraux contrôlent ce marché périphérique.

Ainsi, plus on va vers les communes rurales, plus les personnes interrogées mentionnent des préoccupations privées, à l'image de cet agriculteur en retraite, sans diplôme, résidant dans une commune rurale de la Somme :

Q. : Dans votre vie quotidienne, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez, vous, personnellement ?

R. : Demande négative d'une implantation de terrain à bâtir.

Q. : Durant cette campagne électorale, quelles sont les questions discutées par les différents candidats qui vous semblent à vous les plus intéressantes ?

R. : Mon beau-fils pour l'implantation dudit terrain.

Tableau IV 3
Structure des préoccupations selon le sexe

	PREMIER QUESTIONNAIRE (novembre 1982)				SECOND QUESTIONNAIRE (mars 1983)			
	préoccupations quotidiennes (%)	préoccupations générales (%)	préoccupations communales (%)	préoccupations communales femmes (%)	préoccupations quotidiennes (%)	préoccupations quotidiennes hommes (%)	préoccupations communales (%)	préoccupations communales femmes (%)
Pouvoir d'achat	57	42	40	3	7	10	1	4
Emploi	36	44	48	28	13	9	31	25
Vie privée	54	19	21	12	7	6	1	0
Loisirs	20	33	21	36	8	4	26	34
Indignation éthique	17	26	31	25	13	3	6	9
Cadre de vie	16	7	5	40	10	1	32	29
Profession	44	31	16	3	4	3	0	0
Relations interpersonnelles	24	12	10	25	7	15	3	12
Politique nationale	15	42	21	4	1	1	5	4
Sécurité	17	21	26	14	8	10	24	18
Education	13	16	19	14	4	4	2	16
Transport	18	29	2	18	9	12	17	16
Gestion et réalisations municipales	2	5	3	33	5	4	32	28
Propreté	7	19	2	26	10	9	31	25
Impôts locaux	19	5	10	19	1	4	15	11
Démocratie locale	3	2	2	25	5	4	6	9
Commerce	12	2	2	20	3	6	11	15
Circulation	9	5	3	27	23	24	28	22
Logement	17	19	7	11	7	9	11	16
Bureaucratie	16	14	7	3	4	3	9	7
Politique locale	2	1	3	28	8	3	13	13
Grands problèmes	8	2	18	3	2	0	2	3
Aide sociale	12	10	8	7	5	6	11	12
Développement économique	2	11	0	17	14	4	13	10
Voirie	3	2	3	22	5	3	19	22
Lumière	0	0	0	4	1	1	3	3

N.B.:chaque chiffre mesure la fréquence d'apparition d'un thème dans les réponses aux questionnaires pour chaque catégorie selon le moment de l'enquête et le cadre de référence de l'interrogation.

Q. : Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale ?

R. : Oui. La vente des dits terrains.

2) *Disposition politique et division du travail entre les sexes*

Une fois contrôlé le degré de différenciation des marchés politiques, on constate encore que les femmes font plus souvent état de considérations privées que les hommes (tableau IV 3). En réponse au second questionnaire, elles s'expriment un peu plus souvent sur le terrain des préoccupations de la vie quotidienne et plus souvent aussi de manière particulariste alors que les hommes sont plus nombreux à porter un jugement sur les problèmes de la commune ou les débats électoraux (sur les 26 thèmes de la nomenclature des préoccupations, les fréquences de citations des femmes sont plus élevées que celles des hommes dans 10 cas (contre 13 où le rapport s'inverse) pour les préoccupations quotidiennes, dans 9 cas (contre 13) pour les problèmes de la commune et dans 3 cas (contre 19) pour les préoccupations en relation avec la campagne électorale) (cf. tableau IV 3).

On mesure ainsi les obstacles que les attentes féminines opposent à leur agrégation par les professionnels de la politique (d'autant plus par ailleurs que les femmes occupent une position sociale plus basse), et, corrélativement, l'irréalité spécifique de l'activité politique aux yeux des femmes.

Si les préoccupations privées sont comme refoulées sur les marchés politiques, elles le sont moins chez les femmes que chez les hommes et d'autant moins aussi que les agents occupent une position sociale plus basse.

3) *Disposition politique et position dans la hiérarchie sociale*

Les membres des classes supérieures ne se distinguent pourtant pas des membres des classes populaires par une inclination générale à taire leurs intérêts personnels. Ainsi, dans les réponses au premier questionnaire, si certaines difficultés personnelles spécifiques comme les difficultés financières ou les problèmes d'emploi augmentent en relation inverse du rang social, d'autres comme les problèmes familiaux ou professionnels, sont d'autant plus cités que le statut social s'élève (tableau IV 4). Par contre, dans le premier questionnaire, plus la position sociale s'élève plus les personnes interrogées dépassent le cadre immédiat de leur existence sociale pour évoquer des sujets d'intérêt collectif en sus de leurs préoccupations strictement individuelles (tableau IV 4).

Cette tendance des membres des classes supérieures à évoquer les problèmes généraux se retrouve, accentuée, dans les situations politiques (deuxième questionnaire) et se double d'une disposition à abstraire les éléments qui rendent leurs préoccupations personnelles irréductibles aux autres préoccupations personnelles pour les ranger dans des classes logi-

	PREMIER QUESTIONNAIRE (novembre 1982)									SECOND QUESTIONNAIRE (mars 1983)								
	préoccupations quotidiennes			préoccupations générales			préoccupations communales			préoccupations quotidiennes			préoccupations communales			préoccupations électorales		
	(%)			(%)			(%)			(%)			(%)			(%)		
	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.	cl.
pop.	moy.	sup.	pop.	moy.	sup.	pop.	moy.	sup.	pop.	moy.	sup.	pop.	moy.	sup.	pop.	moy.	sup.	
Pouvoir d'achat	69	58	34	51	42	21	9	3	0	11	6	3	1	0	3	3	4	3
Emploi	40	41	34	47	44	48	24	27	38	16	10	6	29	30	27	29	28	15
Vie privée	47	49	69	13	17	34	13	9	14	7	6	3	1	0	0	3	2	0
Loisirs	16	29	34	18	34	38	27	38	52	4	4	15	23	33	36	9	19	21
Indignation éthique	16	27	14	20	26	38	27	29	7	4	8	6	5	8	3	8	9	9
Cadre de vie	9	19	24	7	5	13	24	35	59	4	8	9	21	41	33	13	24	24
Profession	24	44	66	9	26	34	2	2	3	1	4	6	0	0	0	0	0	6
Relations interpersonnelles	20	31	45	16	10	14	9	35	28	8	10	12	8	6	0	3	2	6
Politique nationale	13	8	17	20	38	48	2	2	3	0	0	3	1	4	6	8	15	24
Sécurité	9	19	24	16	21	34	9	15	14	4	12	6	16	27	21	7	19	9
Education	13	16	10	9	34	31	22	14	7	3	4	6	9	21	21	7	10	9
Transport	24	20	21	0	6	3	11	20	21	7	11	18	12	19	24	4	8	6
Gestion et réalisations municipales	2	2	7	4	2	3	29	33	24	1	8	0	20	38	36	15	28	39
Propreté	9	10	14	2	5	7	16	27	31	5	11	9	29	30	30	11	12	9
Impôts locaux	11	19	14	4	14	3	11	17	14	0	4	0	9	16	9	7	10	9
Démocratie locale	0	5	7	0	0	7	31	21	28	4	3	12	7	6	6	21	11	12
Commerce	9	5	14	2	2	0	22	15	34	4	4	6	8	14	18	5	16	9
Circulation	9	8	21	7	2	10	16	22	45	24	26	21	24	29	30	13	14	18
Logement	24	15	14	9	8	0	16	7	10	9	8	3	9	15	18	8	6	6
Bureaucratie	16	17	10	7	6	7	9	7	17	4	3	3	3	14	19	0	1	6
Politique locale	2	3	0	0	1	7	20	17	48	4	2	3	13	10	24	14	16	12
Grands problèmes	4	6	10	18	16	24	0	1	0	0	0	6	3	0	6	3	8	12
Aide sociale	22	12	0	13	7	3	22	12	7	7	4	3	11	15	0	3	3	6
Développement économique	2	1	7	2	8	17	7	20	24	5	1	3	12	10	18	8	7	27
Voirie	4	0	3	0	2	3	24	20	14	4	4	6	19	22	18	4	10	3
Immigrés	4	0	0	7	8	3	2	2	10	3	0	0	1	0	9	3	1	0

LES ATTENTES POLITIQUES
Tableau IV 4
Structure des préoccupations selon la position sociale

ques dans lesquelles elles cessent d'être des cas particuliers pour prendre la forme d'un concret abstrait (l'emploi, le cadre de vie, le développement économique dans lequel toutes les préoccupations personnelles de la même classe sont susceptibles d'être rangées et évoquées²⁵.

4) Urgence et réalité

Produit d'une sorte de détachement et de distanciation au moins temporaire, la disposition à faire abstraction de ses intérêts pratiques individuels pour envisager les choses politiquement, c'est-à-dire selon la mode de pensée des professionnels de la politique peut apparaître comme un luxe de nanti aux yeux des plus démunis ou des plus accablés par les soucis quotidiens.

Ainsi, dans le premier questionnaire la réponse positive à la question « Avez-vous rencontré des difficultés particulières ? » qui peut être considérée comme un indicateur de l'ampleur des inquiétudes que les personnes interrogées rencontrent effectivement varie en relation inverse de la disposition à privilégier les préoccupations collectives et dans le même sens que la tendance à privilégier les préoccupations privées (tableau IV 5).

Tableau IV 5
Urgence et type de préoccupation dominante

Types de préoccupation dominante	Au cours de la semaine avez-vous rencontré des difficultés particulières		
	Sans réponse	Oui	Non
Sans réponse	17	1	0
Préoccupations exclusivement privées	50	30	21
Préoccupations privées et collectives	17	51	55
Préoccupations exclusivement collectives	17	18	24
Total	≈ 100 %	100 %	100 %

Tous les indicateurs retenus dans les deux enquêtes pour mesurer l'urgence des difficultés auxquelles les personnes interrogées sont confrontées montrent que cette urgence s'accroît, comme la tendance à privilégier

25. On voit que la distinction introduite par Mancur Olson entre les intérêts collectifs partagés par tous les membres d'un « groupe » et les intérêts individuels des membres du groupe n'a pas la portée anthropologique qu'Olson lui donne implicitement mais qu'elle présente une pertinence très inégale non seulement selon les sociétés mais aussi, pour les sociétés contemporaines, selon les groupes sociaux. Cf. Mancur Olson, *La logique de l'action collective*, Paris, P.U.F.

Tableau IV 6
Urgence, types de préoccupations et position sociale

	Au cours de la semaine passée, avez-vous rencontré des difficultés particulières ?				Type de préoccupation dominante					
	Sans réponse	Oui	Non	Total	Privée	Privée et collective		Collec- tive	Sans réponse	Total
Femmes	4	66	30	100 %	38	48	14	0	100 %	
Hommes	5	61	34	100 %	25	52	21	2	100 %	
Classes populaires	9	67	24	100 %	44	42	13	0	100 %	
Classes moyennes	0	63	37	100 %	23	50	26	1	100 %	
Classes supérieures	3	63	34	100 %	17	66	17	0	100 %	
Niveau scolaire inférieur ou supé- rieur au Bac	7	64	29	100 %	32	48	18	1	100 %	
Niveau scolaire égal ou supérieur au Bac	2	61	37	100 %	13	58	26	3	100 %	
Moins de 35 ans	0	76	24	100 %	24	61	15	0	100 %	
35-64 ans	3	68	29	100 %	25	59	15	1	100 %	
Plus de 64 ans	13	46	41	100 %	46	23	31	0	100 %	

les préoccupations privées, en relation inverse du rang social, et qu'elles sont l'une et l'autre plus fortes chez les femmes que chez les hommes (tableau IV 6)²⁶.

Plus les difficultés rencontrées s'accroissent plus elles tendent donc à éclipser toute autre considération y compris le souci de leur généralisation comme chez cette femme, aide ménagère, 50 ans, sans diplôme, Amiens :

Q. : Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ?

R. : Le travaille et la propreté.

Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ?

R. : Pas grand choses ?

Q. : Dans votre vie quotidienne quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez, vous, personnellement ?

R. : Mes deux fils sans travaille 23 et 26 ans.

Q. : Avez-vous rencontré cette semaine des difficultés particulières qui pourraient, selon vous, être résolues par votre municipalité ?

R. : Oui, le travaille.

Q. : Durant cette campagne électorale, quelles sont les questions discutées par les différents candidats qui vous semblent, à vous, les plus intéressantes ?

R. : Le travaille amiens propre.

Q. : Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale ?

R. : Oui le chaumage l'insécurité.

Q. : Le 6 mars prochain, au moment de voter, qu'est-ce qui va compter le plus pour vous, qu'est-ce qui va décider votre vote ?

R. : Toujours le travailles.

Pour poser le problème de l'emploi, l'emploi en général, l'emploi dans la commune, des moyens de résoudre le chômage, des politiques préconisées par les partis et non le problème de son emploi, l'emploi que l'on vient ou que l'on risque de perdre, l'emploi pour son enfant, il faut sans doute que la recherche de l'emploi ne soit pas à ce point obsédante qu'elle interdise la possibilité de dépasser l'urgence immédiate du problème à résoudre (qui implique non seulement que l'on trouve un emploi mais aussi que l'on trouve dans le court terme une solution pratique aux conséquences de toutes sortes de l'absence d'emploi).

La maîtrise du mode de pensée universalisant qui est l'une des conditions de l'entrée sur les marchés politiques (au moins dès qu'ils cessent de fonctionner selon les lois de l'échange inter-individuel) ne dépend donc pas seulement de la durée du passage dans le système scolaire mais varie

26. Par contre, les relations avec l'âge n'obéissent pas aux relations attendues.

aussi (comme d'ailleurs, probablement, l'efficacité du système scolaire sous le rapport de l'inculcation des modes de pensée universalisants) en fonction des sécurités donc des ressources les plus diverses dont les agents bénéficient dans leur existence quotidienne.

On comprend dès lors que plus les agents occupent une position dominée dans la division du travail entre les sexes les générations et/ou les groupes sociaux, moins ils se plient aux lois des échanges sur les marchés politiques.

Ainsi, plus les personnes interrogées doivent s'exprimer sur des sujets généraux²⁷ ou en relation avec le cadre communal ou la campagne électorale, plus la disposition à la verbalisation (mesurée ici à la fréquence de citation moyenne des diverses rubriques de la nomenclature) augmente avec la position sociale et se révèle plus élevée pour les hommes ou les membres des classes d'âges intermédiaires²⁸ alors que ces relations s'atténuent (en ce qui concerne la position sociale) s'annulent (pour la variable sexe) ou s'inverse (pour l'âge)²⁹ lorsque les personnes interrogées parlent de leurs préoccupations quotidiennes (tableau IV 7).

La propension à articuler ses propres préoccupations aux enjeux, aux prises de position, aux intérêts et aux logiques d'opposition propres aux champs politiques ou du pouvoir politique différenciés est donc un cas particulier des lois qui régissent la dévolution de l'autorité politique et la maîtrise du langage politique même si la diversité des intérêts à répondre aux questionnaires en même temps que la spécificité des élections municipales et du champ du pouvoir communal limitent dans l'enquête la relation entre l'aptitude à tenir un discours sur des objets politiques et les variables qui lui sont habituellement associées.

Mais si l'univers des problèmes susceptibles d'être posés par les consommateurs sur les marchés politiques est de facto limité par l'état (objectif dans les réalisations ou exprimé dans les prises de position) des problématiques à un moment donné du temps et dépend en outre de leur disposition et de leur capacité (politiques) à l'appropriation de ces problématiques, chaque agent social tend (dans les limites de sa proximité par rapport aux entrepreneurs, et de ses disposition et capacité politiques) à produire ses propres attentes politiques en sélectionnant en fonction de ses intérêts sociaux donc de sa position dans le monde social certains thèmes des discours ou certains des biens publics proposés par le personnel ou les autorités politiques.

27. Les préoccupations d'ordre général sont mesurées dans la première enquête par les réponses aux questions : 1) Quels sont les sujets dont vous discutez le plus souvent ? a) chez vous ? b) et avec les gens autour de vous ? c) pouvez-vous être plus précis ? 2) Quelles sont les trois questions les plus urgentes à résoudre en priorité selon vous ?

28. Bien qu'irrégulières par ailleurs, les relations avec l'âge telles qu'elles sont mesurées ici valent a fortiori dans la mesure où de fortes différences quant à la durée de la scolarisation séparent les diverses catégories, différences qu'il n'a pas été possible de contrôler.

29. Sans qu'il soit possible d'isoler ici l'effet propre de l'âge et l'effet indirect du niveau scolaire.

Tableau IV 7
*Fréquences moyennes de citation des préoccupations selon l'objet
 des préoccupations et les caractéristiques des personnes interrogées*

	Premier Questionnaire Novembre 1982			Second questionnaire Mars 1983		
	Préoccupations quotidiennes	Préoccupations générales	Préoccupations communales	Préoccupations quotidiennes	Préoccupations communales	Préoccupations électorales
Femmes	17,2 %	13,4 %	15,6 %	6,0 %	13,7 %	8,5 %
Hommes	17,3 %	14,9 %	18,3 %	6,4 %	14,1 %	10,3 %
Moins de 35 ans .	19,3 %	15,0 %	18,5 %	5,2 %	12,5 %	8,7 %
35-64 ans	17,9 %	15,2 %	18,8 %	6,9 %	14,8 %	9,9 %
64 ans et plus ..	15,1 %	12,6 %	14,2 %	5,5 %	12,8 %	10,0 %
Classes populaires	15,7 %	11,6 %	15,5 %	5,5 %	11,3 %	8,0 %
Classes moyennes	17,8 %	14,7 %	17,3 %	6,2 %	15,1 %	10,9 %
Class. supérieures	19,7 %	17,3 %	21,2 %	6,5 %	15,6 %	11,5 %
Ensemble	17,3 %	14,4 %	17,3 %	6,1 %	14,0 %	9,9 %

N.B. : Chaque chiffre mesure le pourcentage moyen de citation des 26 thèmes de la nomenclature pour chaque catégorie et pour chacun des objets de préoccupations.

Indépendamment (relativement) de la logique proprement concurrentielle de la production des enjeux par les candidats sur les divers champs politiques, il existe des conditions sociales externes de constitution des préférences des consommateurs susceptibles de s'approprier les biens politiques ou publics offerts par les entrepreneurs.

III. — INTERETS SOCIAUX ET ATTENTES POLITIQUES

Tout indique par exemple que l'attention aux débats politiques comme l'appropriation des biens proposés sont sélectivement orientées par les intérêts pratiques des agents.

A) *Intérêts pratiques et attentes politiques*

1) *Le lieu de résidence*

Ainsi la mention des problèmes de la circulation automobile, des transports ou de la sécurité augmente-t-elle avec la taille du lieu de résidence dans la mesure où ce facteur résume des variables aussi diverses que la densité démographique, l'étendue des agglomérations ou les divers déterminants de la délinquance et de sa perception. Inversement, plus on va vers les communes rurales, plus les personnes interrogées évoquent les problèmes propres à ce type d'habitat comme l'absence de « distractions », les difficultés de location des logements ou les relations entre les habitants de la commune. Ces préoccupations ne sont pourtant pas un simple reflet d'une sorte de situation « objective » du lieu de résidence et tout se passe comme si la mention d'un thème était fonction de l'offre de discours ou d'action politique à l'intérieur et, parfois, à l'extérieur du cadre communal.

Si l'évocation de la voirie est maximum chez les habitants des communes rurales, ce n'est pas nécessairement ou seulement parce que les voies de communication y sont particulièrement délabrées ou entretenues, ni même parce que certains ruraux comme les agriculteurs ont des intérêts pratiques dans ce domaine, mais peut-être surtout parce qu'en l'état des finances des communes rurales et des attentes de leurs administrés le chapitre voirie est souvent le premier poste du budget et la première préoccupation des autorités communales.

De même, la mention particulièrement fréquente des transport comme objet de satisfaction ou de mécontentement des Amiénois apparaît liée à l'importance de l'action de la municipalité dans ce domaine qui contribue à faire exister le transport comme objet de préoccupations pour les Amiénois et comme enjeu des polémiques électorales venant réactiver les préoccupations de la population directement ou indirectement concernée. La

création, la réfection ou le financement du foyer rural ou du club des anciens, l'entretien des étangs pour la pêche ou la chasse ne provoquent pas seulement des réactions d'approbation ou de critique ou des encouragements à poursuivre l'effort accompli : c'est la perception même de l'insuffisance des « distractions » qui se constitue à mesure que l'action de la municipalité fait ressortir et ressentir les limites même de l'action (comme chez cette femme, professeur de science dans l'enseignement secondaire et résidant dans une commune rurale qui évoque « l'absence d'animation » après avoir souligné que les élus ne se préoccupent que de la chasse et de la pêche) ou que le dynamisme d'une commune voisine fait ressortir les lacunes de celle dans laquelle on vit. Le processus de mobilisation (et parfois de radicalisation) corrélatif de l'introduction d'une réforme sur un marché du pouvoir politique ne tient donc pas seulement à ce que la réforme perturbe les stratégies d'adaptation donc les intérêts établis, y compris chez ceux qui peuvent être victimes des situations que l'on cherche à réformer³⁰, mais aussi et peut-être surtout à ce que la réforme fait désormais exister comme problème explicite donc débattu ce qui allant de soi restait dans l'ordre de l'implicite donc de l'inaperçu.

Mais, à travers le dernier exemple cité, on voit que l'effet du lieu de résidence n'est pas indépendant de la position particulière que les agents occupent dans le monde social.

2) Intérêts pratiques et position dans le monde sociale

a) L'âge

Ainsi, les problèmes de l'emploi ou des loisirs sont d'autant plus souvent cités que les personnes interrogées sont plus jeunes. Les questions de l'emploi et du développement économique sont d'ailleurs les seules dont l'évocation s'accroisse en relation inverse de l'âge lorsque les personnes interrogées s'expriment sur la campagne électorale (tableau IV 8) confirmant ainsi que l'attention accordée aux thèmes du débat électoral est sélectivement accordée aux intérêts les mieux établis des électeurs.

De même, la tendance au ressentiment de ceux qui sont en retrait et en retraite du monde social se traduit chez les plus âgés par une disposition à l'indignation et à la dénonciation qui est au principe de leur sensibilité particulière à tous les enjeux à connotation éthique et surdétermine l'importance (par ailleurs liée à l'isolement et/ou à l'impotence) qu'ils accordent aux transports, à la circulation ou à la sécurité. Par contre, les générations intermédiaires semblent moins se prononcer en fonction de leurs intérêts pratiques immédiats (sauf peut-être pour les

30. Sur ce point cf. Anthony Oberschall, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall Inc., notamment p. 162 s ; Ted Robert Burr, *Why Men Rebel*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, notamment le chapitre IV ; Bernard Lacroix, « Les raisons de l'agitation étudiante », in *Réforme*, 2 juillet 1983, p. 3-4.

Tableau IV 8
Structure des préoccupations selon l'âge

	PREMIER QUESTIONNAIRE (novembre 1982)									SECOND QUESTIONNAIRE (mars 1983)								
	préoccupations quotidiennes			préoccupations générales			préoccupations communales			préoccupations quotidiennes			préoccupations communales			préoccupations électorales		
	(%)			(%)			(%)			(%)			(%)			(%)		
	- de 35 ans	+ de à 64 ans		- de 35 ans	+ de à 64 ans		- de 35 ans	+ de à 64 ans		- de 35 ans	+ de à 64 ans		- de 35 ans	+ de à 64 ans		- de 35 ans	+ de à 64 ans	
Pouvoir d'achat	79	57	29	36	48	29	0	7	0	7	10	2	2	1	2	5	2	6
Emploi	48	44	15	42	50	41	36	30	10	23	10	6	39	26	28	27	26	23
Vie privée	39	61	44	27	20	10	6	11	18	9	4	11	0	2	0	0	2	2
Loisirs	36	25	21	48	26	23	58	39	13	14	5	4	50	27	17	14	10	15
Indignation éthique	15	21	18	24	22	46	21	23	36	2	6	6	2	6	11	2	11	15
Cadre de vie	21	13	21	3	5	10	48	37	38	2	9	9	30	33	30	20	19	17
Profession	55	47	13	33	27	3	0	4	0	5	5	0	0	0	0	5	0	0
Relations interpersonnelles	33	30	28	9	13	15	30	27	15	5	12	9	7	5	6	2	3	4
Politique nationale	21	8	15	42	37	26	3	3	8	2	2	0	2	5	2	11	15	11
Sécurité	12	17	23	18	24	26	12	14	8	2	9	13	9	25	26	2	16	13
Éducation	18	16	8	27	32	8	9	19	10	5	4	0	14	17	6	2	11	4
Transport	24	19	31	6	3	5	21	19	26	9	12	4	9	16	26	2	5	13
Gestion et réalisations municipales	6	1	5	0	6	3	21	35	26	5	5	4	20	32	38	18	29	23
Propreté	12	10	10	0	5	10	21	24	31	0	11	15	18	34	28	18	8	13
Impôts locaux	15	13	21	6	13	3	6	17	13	0	12	0	7	19	9	2	11	11
Démocratie locale	6	4	3	6	0	3	24	30	10	2	5	4	2	10	2	18	17	15
Commerce	3	9	15	3	2	3	33	22	13	2	5	4	14	12	6	7	12	6
Circulation	12	9	13	3	3	8	27	23	23	16	23	30	16	29	30	5	15	19
Logement	18	20	13	3	8	8	9	13	3	9	7	6	11	13	13	7	7	4
Bureaucratie	6	19	18	3	7	5	12	10	8	2	4	2	2	11	6	0	2	2
Politique locale	0	3	3	0	3	0	27	26	15	5	4	0	11	14	11	11	12	19
Grands problèmes	6	6	5	27	14	26	3	0	0	2	0	2	5	2	0	7	5	13
Aide sociale	9	10	21	12	8	3	9	13	18	0	5	9	16	11	9	5	3	2
Développement économique	3	2	0	6	7	8	18	19	8	2	4	0	18	11	11	23	9	0
Voirie	3	1	0	0	2	5	21	19	21	0	6	4	14	26	15	7	5	9
Immigrés	3	1	0	6	11	0	6	4	0	5	1	0	7	2	0	7	2	2

questions d'éducation) que sur les enjeux les plus représentatifs des rapports de pouvoir dans la commune (gestion et réalisations du conseil, impôts locaux, fonctionnement des services administratifs, voirie) ou les plus spécifiquement politiques (tableau IV 8).

Elles manifestent ainsi leur disposition à assumer les positions de pouvoir ou d'autorité ou, à tout le moins, la vocation particulière qu'elles se reconnaissent pour contrôler l'action des représentants élus.

b) *Le sexe*

Statutairement investies d'une autorité spécifique pour tout ce qui touche à la sphère familiale, les femmes manifestent une sensibilité particulière pour les problèmes liés au cadre familial qu'il s'agisse du logement, du commerce (à travers les préoccupations de l'approvisionnement), du pouvoir d'achat (avec l'évocation des difficultés financières) ou des relations inter-personnelles. Plus généralement la disposition des femmes à privilégier les considérations privées se maintient y compris dans le contexte politique même si ce contexte les conduit à refouler les plus privées d'entre elles pour n'aborder que celles qui présentent un lien avec les aspects collectifs, publics ou politiques de l'existence sociale (sécurité [y compris, à travers l'évocation de certains problèmes de voirie comme l'éclairage des rues], loisirs, transports) (tableau IV 3).

Les hommes évoquent spontanément tout ce qui touche aux relations collectives publiques et politiques, c'est-à-dire à leurs attributions statutaires (urbanisme, environnement, circulation, propreté de la commune, fonctionnement des services administratifs).

Il suffit que des problèmes plus souvent mentionnés par les femmes en réponse au premier questionnaire comme l'emploi, la propreté, la sécurité, les transports soient plus nettement reliés aux enjeux politiques avec le second questionnaire pour que les relations s'annulent ou s'inversent. Un même enjeu cité dans des proportions comparables par les deux sexes peut d'ailleurs renvoyer à des considérations différentes : les femmes voient par exemple plus souvent dans les impôts locaux un élément qui vient grever les finances familiales alors que les hommes abordent ce problème pour formuler un jugement sur le budget et la gestion du conseil municipal (tableau IV 3).

C'est d'ailleurs sur l'appréciation des réalisations et de la gestion du conseil municipal et sur les enjeux politiques centraux que les différences entre les sexes sont les plus sensibles.

Même lorsque les femmes se prononcent sur les enjeux proprement politiques, elles ont d'ailleurs tendance à réintroduire une dimension private. Ainsi, invitées dans le second questionnaire à se prononcer sur la campagne électorale, elles font plus souvent référence aux enjeux « locaux » alors que les hommes évoquent plus volontiers les aspects « nationaux ». Jouant de l'ambiguïté des élections périphériques elles se bornent le plus souvent à dénoncer les aspects politiques (centraux) de l'élection ou à se féliciter de leur absence et retrouvent alors le terrain éthique qui leur est plus familier (« Les élections municipales sont de plus en plus politisées ;

on profite des élections pour se venger et parfois c'est vraiment méchant » (lycéenne, 18 ans, terminale) ; « Il n'y a pas de rivalité politique » (femme, 28 ans, professeur d'anglais, agrégation, commune rurale) ; « Il faudrait moins de politique et plus d'action et être disponible pour répondre aux questions des gens. Manque de dialogue avec certaines personnes, trop de politique afin de paraître et pas assez d'action à mon avis » (36 ans, employée de commerce, pas de diplôme).

c) *La position dans la hiérarchie sociale*

Plus le rang social s'élève plus les personnes interrogées font état de questions touchant à leur statut à travers la mention de leurs difficultés professionnelles, de l'éducation de leurs enfants ou leur sensibilité à tout ce qui touche les loisirs culturels. De même, les membres des classes moyennes, surtout lorsqu'ils appartiennent aux fractions indépendantes, se prononcent en fonction de leurs intérêts pratiques lorsqu'ils évoquent les relations avec l'administration (« bureaucratie ») ou le poids des charges et des impôts. Dans cette logique, le seul enjeu dont l'évocation s'accroît en raison inverse de la position sociale, à travers les questions sur la vie quotidienne, la situation de la commune et la campagne électorale est celui de l'emploi. On voit que si les membres des classes populaires font encore état dans le second questionnaire de leurs préoccupations personnelles touchant au logement, aux diverses formes d'aide sociale de l'État ou au pouvoir d'achat, ils tendent lorsqu'ils sont interrogés sur leur commune ou la campagne électorale (et qu'ils ne rejettent pas l'univers politique, cf. infra) à sélectionner ceux des enjeux agrégés et politisés par les représentants politiques qui présentent le plus de réalité à leurs yeux et ne peuvent guère alors que citer le problème de l'emploi (tableau IV 4).

Mais si tous les agents tendent à s'approprier les biens politiques offerts sur les marchés en fonction de leurs intérêts pratiques, on constate également que plus la position sociale s'élève, plus les critères d'appréciation tendent à se diversifier soit qu'une logique de la vigilance éthique vienne s'ajouter, le plus souvent chez les membres des classes moyennes, aux considérations directement inspirées par l'intérêt immédiat, soit même que la logique de la disposition politique tende à l'emporter chez les membres des classes supérieures et dans les situations politiques sur les préoccupations pratiques.

B) *Les logiques d'expression des préoccupations*

1) *La vigilance éthique*

Prédisposés tant par leur disposition au ressentiment et au rigorisme que par l'impossibilité d'accéder au mode de pensée politique, à la retranscription des enjeux et des situations politiques, les membres des classes moyennes, et aussi les plus âgés, tendent à privilégier les enjeux aux

connotations éthiques les plus évidentes (à leurs yeux) ou susceptibles de retraduction éthique. La fréquence de citation des problèmes de la propreté, de la sécurité (dénonciation des vols et agressions), de la bureaucratie et des impôts locaux (protestations contre « le gaspillage de l'argent des contribuables » et le « laisser-aller » des fonctionnaires) est ainsi maximum chez les plus âgés ou dans les régions moyennes de l'espace social.

Même les enjeux apparemment les plus neutres sont l'objet d'appréciations éthiquement constituées :

« La gestion des transports organisation plus juste des transports gratuits (places gratuites selon les ressources et non pas pour tous à 65 ans) et surveillance des bus pour connaître les allées et venues inutiles par beaucoup rien que pour occuper les places » (femmes, 61 ans, secrétaire comptable en retraite, B.E.P.C., Amiens) ;

« L'aménagement des grands ensembles ou quartiers afin d'éviter la délinquance » (homme, 50 ans, responsable sociale, B.T.S.) ;

« Entretien des bâtiments communaux nombreux sont les bâtiments avec façade en ruine (dans la rue principale) » (homme, 78 ans, directeur d'école en retraite, B.S.) ;

« Une gestion plus rigoureuse (moins de fonctionnaires et plus de travail) » (homme, 72 ans, agent commercial en retraite, sans diplôme) ;

« Impôts locaux beaucoup trop élevés les appartements plus taxés que les maisons » (femme, 50 ans, infirmière, D.E.).

2) *La disposition politique*

Surtout, plus la position sociale occupée s'élève, plus les agents sociaux investissent dans l'appréciation de la situation de la commune ou de la campagne électorale, une disposition spécifique à généraliser, à traiter les choses globalement et à formuler des appréciations d'ensemble au-delà de leurs intérêts pratiques immédiats.

Cette préention à la hauteur de vue et de ton se mesure aussi bien à l'emploi des catégories universalisantes sous lesquelles tous les problèmes sont posés ou susceptibles de l'être qu'à la variété des sujets abordés qui exprime l'ambition d'exhaustivité :

Q. : Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants, selon vous ?

R. : — Equipement (route, tout-à-l'égout).
— Chômage des jeunes.
— Endettement.

Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ?

R. : — Pas de rivalités politiques.
— Effort d'équipement et de construction.
(Femme, 28 ans, professeur d'anglais, agrégation.)

La possibilité de voir les choses en général, de haut, dans l'ensemble, en dominant les problèmes est donc le privilège de ceux qui occupent les positions élevées et dominantes de l'espace social (« Gestion de la collectivité et impôts locaux corrects - Propreté d'ensemble de la ville - Compétence de l'équipe municipale » (homme, 45 ans, directeur commercial, C.A.P.).

Alors que les membres des classes populaires ou moyennes tendent à l'accumulation éclectique d'observations sérialisées commandées par les tracas de l'expérience la plus existentielle (« manque de tout-à-l'égout, les trottoirs piétons sont toujours encombrés près des écoles ce qui risque des accidents » (femme, 36 ans, ouvrière, sans diplôme) ou par l'indignation moralisante « cages à lapin logement, mafia du maire » (homme, 68 ans, ex-fonctionnaire, C.E.P.), les membres des classes supérieures se préoccupent de porter une appréciation globale sur la gestion « urbanisation cohérente (liaisons espaces verts, qualité et esthétique de l'habitat) » (homme, 58 ans, inspecteur Education nationale, licence).

Par ailleurs, plus la position sociale s'élève plus les élections sont vécues à travers un monde de pensée qui se rapproche de celui des représentants des partis et plus les préoccupations spécifiques des candidats (politique « nationale » et « locale », bilan de l'action municipale, programmes électoraux) sont partagées par leurs électeurs.

La disposition politique est donc aussi une disposition à se prononcer politiquement sur les controverses politiques et la campagne électorale. Il suffit de déplacer l'interrogation du cadre communal au débat électoral pour que des différences plus significatives apparaissent entre la position sociale et la production d'un discours sur des enjeux comme le cadre de vie, la circulation, les loisirs, l'animation et le développement économique de la commune. On mesure ainsi : 1) que si les profanes se trouvent dépossédés de la possibilité de se prononcer sur les enjeux politiques (dépossession mesurée par exemple à la rarefaction des discours tenus dans une situation politique) ils le sont d'autant moins que leur position sociale et leur niveau de diplôme s'élèvent, et, 2) que la logique censitaire joue plus fortement sur les marchés politiques (au moins partiellement intégrés au marché central) que sur les marchés des biens publics.

La disposition à accorder son intérêt, son attention et son temps aux enjeux politiques pour en parler et, corrélativement, la logique censitaire qu'elle introduit sont d'ailleurs d'autant plus liés à la position sociale et au niveau de diplôme que les enjeux sont plus politiquement constitués. Ainsi la mention des enjeux « nationaux » est-elle plus corrélée avec ces deux variables que les commentaires sur les enjeux politiques « locaux » qui sont aux premiers ce que toutes les formes d'art moyen sont aux arts les plus légitimes.

3) *L'urgence pratique*

Au contraire, plus on descend dans la hiérarchie sociale, plus les réponses obtenues se limitent à des considérations précises généralement

commandées par l'intérêt voire l'urgence pratique soit que les personnes interrogées évoquent leurs préoccupations les plus personnelles (premier questionnaire) soit qu'elles sélectionnent parmi les activités de la municipalité (ou par comparaison avec ces activités) ou, plus rarement, parmi les interventions des candidats pendant la campagne, celles qui les concernent les plus directement :

Q. : Dans votre commune, quels sont les problèmes les plus importants selon vous ?

R. : « Rien pour les vieux » (homme, 80 ans, ouvrier en retraite, sans diplôme).

R. : « Pas assez de structures pour les jeunes (salles, tennis, sport, piscine + besoin de cinémas + besoin d'un lieu où les jeunes peuvent se réunir) » (homme, 17 ans, stagiaire formation professionnelle).

R. : « L'entretien des rues et de la voirie en général qui laisse beaucoup à désirer. De plus la municipalité ne veut pas de ramassage d'ordures ménagères » (homme, 62 ans, ex-chauffeur routier, sans diplôme).

4) Intérêts génériques ou intérêts différenciés ?

Les préoccupations apparemment partagées par tous sont donc en réalité constituées et ressenties très diversement selon les groupes.

Ainsi, plus le rang social s'élève, plus « les problèmes de circulation » sont associés à l'encombrement automobile et vécus comme difficultés à se déplacer. Inversement, plus il s'abaisse, plus ces problèmes sont abordés à travers les mille et un tracas provoqués par les déplacements automobiles des autres. Obstacle à la liberté de faire pour les uns, la circulation devient fatalité de subir chez les autres. Alors que les membres des classes supérieures évoquent en termes très généraux « les difficultés de circulation et de parking, les membres des classes populaires font état des préoccupations de leurs conditions d'âge (« difficultés de circuler en vélo pour les personnes âgées mais encore très valides » (homme, 82 ans, chauffeur routier en retraite, C.E.P.) ou de sexe (« les trottoirs piétons sont toujours encombrés, près des écoles ce qui risque des accidents ») (femme, 36 ans, ouvrière, sans diplôme, mariée, mère de deux enfants), voire de leurs embarras personnels (« difficultés pour stationner ma voiture devant ma porte, trop de voitures sangsues qui ne paient pas d'impôts » (homme, 58 ans, employés S.N.C.F., C.E.P.).

Mais tant il est vrai qu'un discours ne s'énonce (et ne se comprend) que relationnellement, le laconisme des classes supérieures sur ces sujets s'oppose encore (en toute inconscience) à l'abondance et à la précision pratique des observations des classes moyennes et populaires (« circulation difficile dans la rue, les trottoirs encombrés de jour comme de nuit vu certaines livraisons nocturnes, stationnement irrégulier » (homme, 50 ans, ouvrier, C.A.P.) et marque ainsi les distances à l'endroit des préoccupations trop communes. Les membres des classes supérieures ne condescendent à dépasser la stricte énonciation du problème que lorsqu'ils s'essaient

à le résoudre en pensée soit pour en indiquer les causes (« excès de feux de croisement » (homme, 51 ans, professeur, C.A.P.E.S.), soit pour proposer des solutions (« circulation centre ville (rues piétonnières) » (homme, 56 ans, professeur, licence); « un plan de circulation cohérent » (homme, 37 ans, médecin); « interdiction aux poids lourds de traverser la ville » (homme, 56 ans, fonctionnaire, diplômé de droit); là où les membres des classes populaires ne peuvent que le constater (« bruit par circulation des poids lourds » (homme, 60 ans, ouvrier en retraite, C.E.P.), ou s'interroger sur le bien-fondé des solutions adoptées (« Nos ancêtres ont construit des rues - Maintenant l'on supprime des rues. Il en a-t-il de trop. Alors pourquoi tant de changements sans réflexion » (homme, 50 ans, magasinier, sans diplôme).

En matière de circulation, les membres des classes moyennes s'en tiennent aussi à la constatation circonstanciée des difficultés (« La circulation surtout centre ville et Gare - Temps trop court pour certains feux et trop rapprochés - Stationnement difficile le samedi en particulier » (femme, 50 ans, infirmière, D.E.), ou des erreurs (« problème de circulation automobile depuis que certaines personnes de la mairie ont cru pouvoir résoudre le problème avec des feux ou en inversant certains sens de circulation » (homme, 35 ans, contrôleur en mécanique générale, C.A.P.) mais se distinguent des membres des classes populaires par leur propension (croissante avec l'âge) à dénoncer les violations des normes et à réclamer plus de sévérité dans leur répression (« Les stationnements de voitures; sur les trottoirs empêchant les piétons les voitures d'enfants, les handicapés de passer; aux endroits interdits, virages, passages protégés, pas de police pour ça dans les quartiers elle est parfois présente mais ferme les yeux » (homme, 68 ans, artisan en retraite, C.A.P.).

On voit que l'aptitude des agents à accorder leur attention aux prises de position des partis ou à se prononcer sur les enjeux politiques est d'autant plus fonction du degré de réalité de ces discours et de ces enjeux que les agents obéissent à une logique des appréciations pratiques et occupent une position sociale plus basse.

Au contraire, les membres des classes moyennes à travers la retraduction éthique qu'ils opèrent sur la plupart des enjeux et surtout les membres des classes supérieures à travers leur disposition proprement politique possèdent une capacité plus constante à s'intéresser aux enjeux et à contrôler leurs représentants.

IV. — LE CONTROLE DES REPRESENTANTS

En effet, plus une élection se déroule selon la logique relativement autonome du champ politique central plus la possibilité de porter un jugement sur l'activité des candidats dépend de la disposition et de la compétence politiques des agents.

A) *La dépossession de la dépossession*

Loin d'être également réparties comme le postule la sociologie spontanée, les possibilités réelles de contrôle des représentants politiques sont de facto réservées à ceux des profanes qui sont les moins éloignés des préoccupations des agents des champs politiques différenciés, c'est-à-dire, aussi, ceux qui occupent les positions dominantes dans les diverses divisions du travail. Contre l'idée qu'un contrôle pourrait être exercé du point de vue des agents sociaux extérieurs à la compétition politique, la possibilité de se prononcer sur le jeu politique suppose que l'on soit au minimum impliqué dans le jeu, ce qui conduit à apprécier les comportements des joueurs à partir des principes qu'ils ont eux-mêmes posés.

Ainsi, pour se prononcer sur le problème de savoir si certains problèmes ont été négligés pendant la campagne électorale il faut s'intéresser à une campagne animée par des partis politiques et se sentir en droit de se prononcer sur son déroulement. Loin de pouvoir mesurer une éventuelle prise de conscience que certains enjeux sociaux n'ont pas été pris en charge par les partis, la question : « Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne ? » présuppose tout d'abord l'existence d'une campagne électorale explicite et d'un débat entre des candidats implicitement rattachés à des partis, soit un type de compétition d'autant moins probable que l'on va vers les champs politiques périphériques (la fréquence des réponses positives est d'ailleurs liée à la taille du lieu de résidence).

Elle postule en second lieu que ceux des profanes dont les intérêts n'auraient pu être pris en charge par les partis sont en mesure de porter un jugement sur la campagne électorale à la fois ésotérique (puisque'il faut être suffisamment dans le jeu pour porter le jugement d'ensemble impliqué par la question) et exotérique (puisque'il est demandé de faire état de problèmes ignorés par les candidats).

Mais dans la mesure où les consommateurs sur les marchés politiques ne peuvent vouloir que ce qu'on leur propose on conçoit que les principes ésotériques l'emportent et que les limites du jeu soient pensées dans les limites du jeu. Plus élevé chez les hommes que les femmes, augmentant avec l'âge, le capital social collectif, le niveau de diplôme ou la position dans la hiérarchie sociale (tableau IV 9), le sentiment que certains problèmes ont été délaissés pendant la campagne électorale mesure en réalité les dispositions politiques et l'autorité que les agents se reconnaissent pour porter un jugement sur la campagne. Les agents les plus confrontés à l'urgence des situations, ceux aussi qui font état des difficultés à caractère personnel et particulariste les moins susceptibles d'être prises en charge sur les divers marchés de la représentation sont proportionnellement moins nombreux à pouvoir citer des « problèmes dont on ne parle pas suffisamment au cours de la campagne électorale » (tableau IV 9).

Tableau IV 9

*Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur
et dont on ne parle pas suffisamment
au cours de cette campagne électorale ?*

	Sans réponse Non	Oui	Total
Femmes	32 %	68 %	100 %
Hommes	14 %	86 %	100 %
Moins de 35 ans	32 %	68 %	100 %
35 à 64 ans	19 %	81 %	100 %
Plus de 64 ans	13 %	87 %	100 %
Classes populaires	23 %	77 %	100 %
Classes moyennes	19 %	81 %	100 %
Classes supérieures	6 %	94 %	100 %
Niveau scolaire inférieur au Bac	13 %	87 %	100 %
Niveau scolaire égal ou supé- rieur au Bac	23 %	77 %	100 %

Quant à ceux qui répondent, ils ne peuvent que faire état des enjeux constitués par les représentants pour dénoncer les lacunes du travail de représentation (cf. supra). L'existence d'oppositions proprement politiques conduit non seulement au refoulement (par les représentants mais aussi par les profanes) des intérêts particuliers des profanes mais encore au refoulement de la conscience de ce refoulement donc à la possibilité de le dénoncer. Politiquement dépossédés les profanes sont aussi dépossédés de la conscience de leur dépossession.

B) *Hors jeu et refus du jeu*

Lorsque les agents les plus éloignés de l'univers politique dénoncent la « politisation » de la campagne électorale (« Trop politisé pas assez occupé de la commune ils font toujours des promesses et ne les tiennent pas. Les conseillers pensent le plus souvent à leurs propres intérêts » (femme, 43 ans, concierge, C.A.P.) ce n'est donc pas, malgré les apparences, parce qu'ils ont le sentiment que les « vrais problèmes » auraient été négligés par les porte-parole des partis égarés par la poursuite de leurs objectifs spécifiques. Ce type particulier de dénonciation de la politisation du monde ne peut être dès lors que la rationalisation du sentiment d'incompétence à propos d'un jeu dont on ne maîtrise pas les règles mais sur lequel on doit se prononcer (ne serait-ce que par le vote ou en réponse

aux questionnaires des sociologues ou des instituts de sondage) alors qu'on n'en voit pas l'intérêt.

En dehors des rares références aux enjeux sociaux externes constitués comme politiques et privilégiés par les partis (comme la question de l'emploi), les membres des classes populaires oscillent, quand ils doivent produire une opinion, entre le silence et la dénonciation du jeu politique qui peut présenter les apparences d'un rappel aux règles de la « démocratie locale ».

L'opposition aux partis politiques apparaît ainsi maximum chez ceux qui sont les plus désarmés pour évaluer et en même temps les moins disposés à apprécier, si leurs intérêts sont pris en charge ou sacrifiés par ces partis et décroît quand les agents se sentent en droit et en mesure d'apprécier l'activité des représentants et de les rappeler éventuellement à leurs devoirs.

Si « l'intérêt personnel (idéal ou matériel) pour le pouvoir, les places administratives et la subsistance domine d'ordinaire l'attitude du chef et de d'appareil du parti » et si « la prise en charge des intérêts de l'électorat ne s'opère qu'autant qu'elle ne met pas en danger, inéluctablement, les chances électorales » on peut dès lors douter que, comme le prétend Weber, « ce dernier facteur (soit) une des raisons qui expliquent l'opposition aux partis »³¹.

D'autant plus fréquents que l'on va vers les agents les plus indifférents, les moins compétents et les moins disposés à contrôler les représentants politiques, certaines formes apparemment les plus aiguës de la contestation de l'ordre politique³², comme, par ailleurs, certaines formes d'abstention³³, ne peuvent avoir pour principe une vision politique constituée de l'univers politique.

31. *Economie et société*, op. cit., p. 294.

32. L'hostilité globale à l'égard de la politique des agents les plus dépossédés politiquement doit être distinguée de l'antipolitisme conservateur qui sous les apparences d'une dénonciation globale de la politique et des partis vise en fait la politique et les partis de gauche comme chez ce commerçant de 50 ans, bac technique : « On en a assez de voir les comédiens défiler au poste de télévision et en plus de les reconnaître affichés dans la rue ! ; Q. : Dans votre commune, quels sont les problèmes les plus importants selon vous ? R. : problèmes des services municipaux, le chômage, réduction du temps de travail pour les ouvriers ce qui coûte à la ville ; Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ? R. : Rien avec un maire communiste 100 % ; Q. : Dans votre vie quotidienne, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez, vous, personnellement ? R. : charges trop lourdes, 39 h négatif et encore moins les 35 h ! Beaucoup trop de problèmes avec les ouvriers ! ; Q. : Durant cette campagne électorale, quelles sont les questions discutées par les différents candidats qui vous semblent à vous les plus intéressantes ? R. : L'opposition actuelle ; Q. : Le 6 mars prochain, au moment de voter, qu'est-ce qui va compter le plus pour vous, qu'est-ce qui va décider votre vote ? R. : espérer et se battre pour que l'opposition actuelle remporte. »

33. Sachant que la participation électorale varie en raison inverse du niveau de politisation (au moins pour les élections contrôlées par le champ politique central) on peut douter que pour les abstentionnistes les plus dépossédés des instruments d'évaluation et a fortiori de comparaison des prises de position des partis (c'est-à-dire le plus grand nombre des abstentionnistes même s'il est vrai par ailleurs que pour des électeurs plus politisés l'abstention puisse être politiquement constituée), l'abstention soit la manifestation « de la conscience

Contraints de sauver la face, voire (par exemple pour les hommes relativement aux femmes) d'affirmer leur autorité politique, sans en avoir les moyens, les plus démunis trouvent dans l'affirmation d'une condamnation radicale de la politique, l'occasion de rationaliser leur indifférence en donnant et se donnant l'illusion de la compétence. Ce sont en effet les hommes des milieux populaires qui, plus souvent que les femmes, prononcent les jugements les plus définitifs sur la politique. Alors les membres des classes populaires disposent de schèmes d'appréciation spontanés qui les conduisent à interpréter l'activité politique comme étant orientée par les intérêts personnels des candidats³⁴ qui « veulent la place » (homme, 26 ans, chômeur, C.A.P.), ne pensent qu'à leur « carrière personnelle » (homme, 40 ans, employé, C.E.P.), « se réveillent tous les 6 ans pour les élections municipales » (homme, 20 ans, ouvrier boulanger, sans diplôme), les femmes se limitent aux constatations résignées (« font toujours des promesses et ne les tiennent pas » (ouvrière, 36 ans, sans diplôme), alors que les hommes tendent plus souvent à rejeter sans appel « les mensonges et lavage de cerveau » (homme, 76 ans, retraité, pas d'étude « autodidacte »).

Certaines formes d'antipolitisme comme tous les votes distraits et certaines modalités d'abstention et de délégation correspondent à des stratégies d'inimplication sur les marchés politiques des agents les moins concernés par les biens et les profits que ces marchés proposent.

La contestation de la politique chez les plus dépossédés politiquement est donc le produit d'une rencontre entre une situation politique particulière qui invite tous les profanes à parler (crise, élection, enquête) et la nécessité de donner et de se donner l'illusion de pouvoir tenir un discours politique pour se placer à la hauteur de l'autorité qu'ils s'accordent et que les autres leur reconnaissent. Ils sont dès lors conduits à livrer des apparences d'opinion pour sauver la face. Ce n'est pas un hasard si cette contestation se cristallise souvent sur les formes les plus voyantes de l'activité politique donc sur les plus spectaculaires des décisions gouvernementales ou législatives, sur les dirigeants politiques de premier rang ou sur les parlementaires.

Ainsi l'antiparlementarisme et l'antipartisme permettent-ils de justifier l'indifférence pratique pour tout ce qui touche à la politique et de répondre à la nécessité de produire un discours pour tenir son rang.

Ils marquent moins une révolte contre l'impuissance devant les appareils politiques qui suppose un minimum de volonté de puissance que la rationalisation stéréotypée de l'indifférence et du sentiment d'incompétence pour tout ce qui touche à la politique.

de l'étroitesse du choix qui est proposé aux électeurs » cf. Marie-France Toinet « La concurrence électorale imparfaite aux Etats-Unis », *Revue Française de Science Politique*, 26, 5, octobre 1976, p. 919.

34. On comprend du même coup la répugnance des commentateurs politiques (journalistes ou politologues) à prendre en considération les intérêts propres, notamment les intérêts individuels, du personnel politique, sans parler des dénégations des hommes politiques directement intéressés à dissimuler ou à euphémiser ces intérêts.

Il ne faut donc pas accorder à ces discours qui n'ont pas d'existence en dehors des situations particulières qui les font exister le statut d'opinion politiquement constituée susceptible d'être mobilisée par des « aventuriers » prétendant à l'entrée sur le marché politique ³⁵.

Ce sont d'ailleurs les mêmes qui tiennent les discours apparemment les plus radicaux et s'abandonnent sans retenue aux représentants politiques institués.

C) Les modalités de la délégation

1) L'abandon

Interrogés pour savoir « qui serait le mieux placé pour résoudre les questions les plus urgentes », les agents sont d'autant plus dépourvus de réponse qu'ils occupent une position sociale plus basse (tableau IV 10). Au contraire, plus le rang social s'élève, plus les personnes interrogées entrevoient des solutions aux questions qui les préoccupent et plus ces solutions sont diversifiées puisqu'elles envisagent aussi bien de faire appel à des autorités politiques (partis, hommes politiques) ou publiques (maire, préfet, ministre, président de la République, député) qu'à des institutions ou organisations privées (système scolaire, éducateurs, les chefs d'entreprises, les organisations professionnelles) voire, dans certains cas, de résoudre elles-mêmes les problèmes qui se posent.

Mais en même temps, plus on descend dans la hiérarchie sociale plus les personnes interrogées qui sont en mesure de fournir une réponse mentionnent une autorité publique ou politique et révèlent ainsi leur tendance à s'en remettre à leurs représentants politiques. Si cette posture de délè-

35. Même si certaines attitudes de rejet de la politique peuvent avoir davantage de réalité et se révéler potentiellement mobilisables lorsqu'elles sont produites par des agents plus compétents politiquement et prédisposés au ressentiment social du fait de leur position dans l'espace social (position de classe moyenne ou trajectoire déclinante) ou de la conjoncture (surproduction de diplômés par exemple). Gérald Pomper a par exemple montré l'apparition d'un nouveau scepticisme à l'égard des institutions politiques dans les années 1970 chez les plus jeunes et les plus diplômés des Américains, scepticisme qu'il ne faut pas confondre avec le sentiment plus constant « d'aliénation politique » d'autant plus répandu que l'on descend dans la hiérarchie des positions sociales ou des niveaux d'éducation. Cf. Gérald Pomper, *Voters' choice*, New York, Dodd, Mead and Company, 1975.

Dans le même sens Harold Mendelsohn, Garrett J.O. Keefe, *The people chose a president*, New York, 1976 et Samuel H. Barnes, Max Kaase, et. al., *Political action. Mass participation in five western democracies*, London, Sage, 1979. Sur les effets socio-politiques des cycles scolaires. Cf. Bernard Lacroix, *L'utopie communautaire*, Paris, P.U.F., 1980.

L'enquête de Frédéric Bon et Guy Michelat fait apparaître que pour les moins politisés, l'hostilité à l'égard du Parlement et des parlementaires s'accroît quand on descend dans la hiérarchie sociale (sauf pour les cadres moyens) alors qu'au niveau de politisation plus élevé cette hostilité (plus constituée politiquement) est maximum pour les membres des classes moyennes (cadres moyens et petits patrons). Cf. Frédéric Bon, Guy Michelat, *Attitudes et comportements politiques à Boulogne-Billancourt*, Paris, A. Colin, 1970.

Tableau IV 10

Qui serait le mieux placé, selon vous, pour résoudre chacune des trois questions les plus urgentes ?

	Sans réponse	Personne	Solution publique exclusive	Solution privée et publique	Solution privée	Auto-solution	Solution privée exclusive	Solution publique locale	Solution publique ou politique nationale	Solution institutionnelle	Solution partisane	Solution institutionnelle et partisane	Solution locale exclusive	Solution nationale exclusive	Solution locale et nationale
Femmes	14	2	45	12	40	12	26	24	40	45	17	3	19	34	5
Hommes	8	9	36	29	47	10	19	21	58	45	25	3	8	45	13
Classes populaires	22	11	38	16	29	0	13	16	44	42	11	0	9	38	7
Classes moyennes	8	6	45	20	41	12	20	26	57	44	30	5	12	43	14
Classes supérieures	7	3	24	41	66	28	24	21	59	50	18	0	10	48	10
Niveau scolaire inférieur au Bac	14	8	40	21	39	7	18	23	51	44	22	3	11	40	11
Niveau scolaire égal ou supérieur au Bac	3	0	34	32	63	24	32	18	53	47	24	3	13	47	5

N.B. : Chaque pourcentage mesure l'absence de réponse ou le type de réponse pour chaque catégorie. Le total des réponses est supérieur à 100 % du fait de la multiplicité des réponses et de la superposition des principes de codage.

gation n'est pas absente parmi les membres des classes supérieures, elle trouve ses limites dans les dispositions concurrentes à faire appel à des solutions privées ou aux auto-solutions (tableau IV 10).

Confrontés à l'urgence, les membres des classes populaires oscillent donc entre la dépossession absolue c'est-à-dire l'impossibilité d'entrevoir une issue et la dépossession relative à travers l'abandon aux mandataires, un peu plus souvent d'ailleurs sur les marchés périphériques que sur le marché central.

Ainsi, en matière d'emploi, les membres des classes populaires tendent à s'en remettre aux autres pour résoudre leur problème (« vu mon handicap j'ai demandé un emploi à la mairie » (homme, 42 ans, conducteur d'engin en congé de longue maladie), ou trouver une solution plus générale (Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ? R. : « Pour le moment l'emploi depuis l'installation d'Intermarché » (homme, 20 ans, ouvrier d'entretien, C.E.P.) ; Q. : Quelles sont, selon vous, les qualités d'un bon maire ? R. : « s'occupe activement de créer des emplois dans la commune » (homme, 17 ans, fin d'études, stagiaire formation professionnelle). C'est cette même posture d'abandon qui est au principe de la protestation implicite contre l'inaction des mandataire (Q. : Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale ? R. : « les chômeurs ceux qui sont radés des allocations de chômage et qui sont obligés d'aller manger au porte » (femme, 40 ans, ex-employée de collectivité au chômage, C.A.P.) ; « L'emploi n'est que très peu abordé » (homme, 37 ans, teinturier sur velours, capacité en droit).

Conformément à la relation d'homologie qu'elles entretiennent avec les agents les plus défavorisés, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes (bien que dans l'enquête leur niveau d'éducation soit, en moyenne, supérieur) à ne pouvoir envisager une solution à leurs difficultés ou, lorsqu'elles répondent, à se référer à une gamme plus limitée de stratégies concevables qui les conduit à des solutions privées ou publiques tacitement tenues pour exclusives. Lorsque la logique de la délégation les conduit ainsi sur le terrain public, elles imaginent plutôt parmi l'ensemble des solutions concevables celles qui sont les moins éloignées de leur propre domaine de compétence et s'en remettent plus volontiers aux interventions de l'Etat qu'aux partis ou aux autorités « locales » plutôt qu'aux institutions nationales (tableau IV 10) (« Notre Maire est très bien. Le pays est bien dirigé notre mairie est très bien » (commerçante à la retraite, 74 ans, brevet).

A la fois plus subjectivement dépendantes des marchés politiques et, surtout, du pouvoir politique et plus dépourvues des dispositions, des compétences et de l'autorité nécessaires pour y entrer, les femmes manifestent un besoin aigu — mais condamné à l'inassouvissement — d'être informées des projets et des réalisations. Elles sont ainsi amenées à reprendre, souvent inconsciemment, les principes officiels de la démocratie représentative par exemple lorsqu'elles déplorent « la discrétion concernant

certains dossiers qui passent par la mairie et manque d'information à la population, manque de dialogue avec certains conseillers municipaux » (36 ans, employée de commerce, sans diplôme) ou que « à ce jour, nous n'avons encore reçu aucun imprimé notifiant les vœux de chacun, les projets etc. il serait peut être temps » (femme, 30 ans, sans profession, ex-agent immobilier, D.U.T.) ou lorsqu'elles se félicitent « du service pour le moment du bulletin pour nous faire connaître les difficultés et le moyen de changer » (femme, 51 ans, agent de service (employée municipale), femme d'artisan, C.E.P.).

En posture de délégation complète, elles ne peuvent qu'espérer dans la bonne volonté, la disponibilité et les qualités éthiques de leurs mandataires : « avoir un conseil municipal se réunissant plus souvent pour les affaires de la commune, s'occuper le plus possible de sa commune, ne pas rester indifférent aux malheurs de prendre plus de contact avec ses administrés » (femme, 43 ans, concierge, C.A.P.) ; « être sensible aux quartiers oubliés » (femme, 51 ans, agent de service, C.E.P.) ; « faire respecter les projets votés par le conseil » (femme, 20 ans, B.E.P.C., lycéenne).

Ce n'est qu'à des niveaux d'instruction déjà élevés que le désir d'être informé s'accompagne de celui de donner son avis (« la possibilité de donner son avis en dehors des périodes électorales » (femme, 40 ans, sans profession, Bac) ou, a fortiori d'intervenir comme chez ce professeur de science, 57 ans, D.E.S., qui déplore de ne pouvoir se prononcer sur les décisions (« aucun programme présenté, il faut choisir la personne » et de ne pas exercer de responsabilités (« à la campagne les femmes sont difficilement admises »).

2) *La délégation retenue*

Mais si tous les profanes sont placés dans une situation de délégation, cette délégation est, pour les membres des classes supérieures, toujours plus ou moins retenue.

Plus la position sociale s'élève, plus les agents s'accordent le privilège de juger et un droit d'évocation des questions prises en charge par leurs représentants voire de substitution à leur personne :

— « Négligence quartiers périphériques... - excès de feux de croisement - des améliorations notables des transports en commun et des écoles mais ce n'est pas encore assez » (homme, 51 ans, professeur, C.A.P.E.S.) ;

— « Manque de rigueur dans la gestion des finances communales - Politisation du choix aux dépens de la qualité de la vie » (homme, 34 ans, assistant d'université, D.E.S.S.) ;

— « Le gaspillage par manque d'imagination... Palais des congrès, ambition typique de ceux qui n'ont rien à dire » (homme, 42 ans, directeur de société, Bac).

Plus la position sociale et le diplôme s'élèvent, plus les agents opposent leur propre compétence à celle des élus soit qu'ils parlent en leur

nom propre, soit qu'ils bricolent ou reprennent le discours de leurs représentants.

Par contre, dans l'impossibilité de dépasser les résultats pour aller jusqu'aux principes, les plus démunis sont, en matière de gestion condamnés au silence, aux objections partielles ou au doute (« Les travaux — ça — été — énorme — au — détrimment — peut — être d'autre — chose » (homme, 48 ans, OQ3, aucun diplôme).

Faute de pouvoir se prononcer sur les intentions, les conditions d'exécution, l'ordonnancement et la cohérence des opérations, bref sur le programme de ce qui est fait ou à faire, ils sont réduits à étayer leur opposition ou leur opposition sur des considérations fondées sur des apparences (« la gestion municipale et ce qu'ils-ont fait pour la commune ça compte - énormément » (homme, 48 ans, OQ3, aucun diplôme) touchant souvent à la personne du responsable supposé du programme (« sa va comme je te pousse, le maire n'est jamais là, toujours parti en vacances » (homme, 26 ans, chômeur, C.A.P.); « maire sortant incompetent et des conseillers pas à la hauteur certains (4) illettrés » (homme, 72 ans, ajusteur en retraite, C.E.P.).

Qu'ils se prononcent en fonction de leurs intérêts pratiques ou de considérations éthiques, la plupart des membres des classes populaires ou moyennes se déterminent en fonction de ce qui est ou a été fait. Ils s'en tiennent aux résultats et s'interdisent de juger la manière de les obtenir.

Au contraire, plus la position sociale s'élève, plus les agents énoncent ce qu'il conviendrait de faire soit en diagnostiquant l'étiologie des difficultés présentes (« manque de rigueur », « politisation du choix », « gaspillage », « négligence ») soit en avançant des propositions d'action (Q. : Dans votre commune qu'est-ce qui va bien ? R. : Bibliothèques (à décentraliser toutefois), installations sportives (à développer) (homme, 58 ans, inspecteur E.N., licence); « Trouver d'autres distractions sportives ou culturelles aux jeunes que le football » (homme, 63 ans, Docteur en médecine, Médecin chef à la Sécurité Sociale).

Ces différences ne tiennent pas seulement à l'opposition de la vision objectiviste de la réalité comme donné et de la conception artificialiste du monde comme produit des œuvres humaines mais aussi à l'opposition des dispositions à subir et à agir. Les références aux difficultés de logement varient par exemple en sens inverse de la position sociale quand la question aborde les problèmes de la vie quotidienne alors qu'elles s'élèvent avec la position sociale quand il s'agit de parler de la situation du logement dans sa commune c'est-à-dire, le plus souvent, de la situation du logement des autres.

Cette posture active de décideur ayant prise sur le monde s'oppose trait pour trait à la tendance des membres des classes populaires à enregistrer la réalité et à énoncer le cortège des difficultés qu'elle engendre. Ainsi la mention du problème de l'emploi décroît avec la position sociale alors que l'évocation des manières de résoudre ce problème à travers

le développement économique de la commune s'accroît en sens inverse.

Lorsque les membres des classes populaires abordent le problème du chômage, c'est d'abord pour évoquer leur détresse personnelle :

— « Je suis au chômage depuis plus de 2 ans je n'arrive pas à me réinsérer dans la vie actif ma vie n'est guère intéressante » (homme, 26 ans, chômeur, C.A.P.).

— « L'emploi - quelle - Tristesse - c'est - pire - qu'ailleurs - dans la Somme ... chômeur - et mon âge - sans - emploi - depuis 38 mois et rien - pour vivre - avec - une Mère - de 83 1/2 » (homme, 48 ans, OQ3, chômeur, aucun diplôme). La détresse c'est aussi l'impossibilité d'entrevoir une solution qui ne soit purement tautologique (« créer une industrie pour régler une partie du chômage des jeunes » (homme, 65 ans, maçon en retraite, sans diplôme); « ouverture des usines fermées. Trop de chômeurs » (homme, 67 ans, garde communal en retraite, C.E.P.); « Trouver du travail pour chacun de façon qu'il y est moins de chômeurs » (homme, 55 ans, employé P.T.T., C.E.P.).

De leur côté, les membres des classes moyennes oscillent le plus souvent entre le phantasme du déclassement — attesté par le fait que l'angoisse de l'avenir social des enfants est le plus souvent exprimée dans ce secteur de l'espace social — et la tendance à la moralisation (« Une union plus grande des citoyens pour régler les gros problèmes d'emplois et aider les vieillards et les handicapés. Au lieu de payer les chômeurs à ne rien faire on pourrait les utiliser pour les travaux indispensables à la ville (nettoyage des trottoirs, etc.) » (homme, 70 ans, employé de bureau en retraite, sans diplôme); « Trouver du travail aux jeunes et interdire à ceux qui reçoivent une retraite de prendre leur place » (femme, 74 ans, commerçante en retraite).

Au contraire, quand les membres des classes supérieures abordent la question de l'emploi c'est pour avancer des mesures plus générales qui ne sont d'ailleurs souvent que des rationalisations de leurs intérêts pratiques :

— « Comment attirer à N. de nouvelles activités ou entreprises créatrices d'emplois ? et motiver des gens à entreprendre ou créer des entreprises » (homme, 45 ans, directeur d'entreprise, C.A.P.);

— « Manque d'implantation industrielle, le Maire devrait savoir « vendre » sa ville auprès des industriels, du gouvernement, de la population en général » (homme, 35 ans, cadre dans les assurances, licence droit privé);

— « L'effort urgent pour les jeunes est de leur donner une formation mixte technique et littéraire, une deuxième langue à partir du plus jeune âge. Notre Éducation Nationale a un retard de 20 ans en formation *technique* pas assez de cadres enseignants dans ce domaine de premier plan. Que les enseignants fassent d'abord leur métier et la politique ensuite » (homme, ingénieur A et M).

On voit que la tutelle que les citoyens sont censés exercer sur les représentants soit a priori quand ils évaluent les programmes électoraux

soit *a posteriori* quand ils se prononcent sur leur gestion est d'autant plus improbable que l'on descend dans la hiérarchie sociale. La disposition d'esprit qui consiste à prendre à son compte les problèmes des autres alors même que les problèmes des autres ne sont pas ceux que l'on rencontre soi-même dans l'urgence de leur solution immédiate est le privilège statutaire de ceux qui occupent les positions dominantes dans les divisions du travail entre les sexes, les générations ou les groupes sociaux.

Prendre à sa charge les problèmes de la collectivité communale (et plus généralement de toute collectivité) c'est supporter toutes les charges de la vie collective mais aussi s'approprier la charge c'est-à-dire les devoirs, les attributions, l'autorité, les dignités ou les postes de ceux qui sont en charge de responsabilités, chargés d'âmes et d'honneur et surchargés de préoccupations pour mieux en décharger les autres.

La responsabilité est donc le corrolaire, le gage, la face revendiquée, donc l'instrument d'occultation et de légitimation du pouvoir ou de l'autorité.

Mais pour que certains soient disposés à faire, il faut que les autres inclinent à laisser faire et ceux qui se préoccupent des affaires collectives sont aussi ceux qui s'en occupent avant les autres, à leur place et en leur nom. A travers la prise en charge, la prise des charges s'échange contre la délégation et la reconnaissance.

Si la relation de pouvoir est bien capacité de faire fondée sur l'échange et crédit qui se produit en faisant³⁶, elle est aussi pouvoir sur les autres donc un jeu à somme nulle et non nulle, une relation de domination qui se constitue dans l'échange, un échange inégal fondé sur la domination.

36. Sur cette conception, cf., par exemple, Talcott Parsons, « Voting » and the equilibrium of the American political system, in Arthur J. Brodbeck and Eugen Burdick: *American voting behavior*, Glencoe Illinois, The free press, 1959, pp. 80-120 et aussi, d'une certaine manière, Peter Blau, *Power and exchange in social life*, Wiley and sons, New York, 1967, Pour une traduction partielle de cet ouvrage, cf. Pierre Birnbaum, *Le pouvoir politique*, Paris, Dalloz, 1975, pp. 22-25.